



MEDIAN Technologies

Société Anonyme au capital de 413 054,60 Euros

Siège social : Les 2 Arcs - 1800 Route des Crêtes - 06560 Valbonne

RCS GRASSE N° 443 676 309

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL SUR LES COMPTES DE
L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2014**

Rapport du Conseil d'administration incluant le rapport de gestion

Comptes annuels de l'exercice clos au 31 Décembre 2014

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2014

Rapport général du Commissaire aux comptes

Rapport Spécial du Commissaire aux comptes

Rapport des Rémunérations

MEDIAN TECHNOLOGIES
Société anonyme au capital de 413.054,60 euros
Siège social : Les 2 Arcs, 1800 Route des Crêtes
06560 Valbonne
RCS Grasse N° 443 676 309
(ci-après la « Société »)

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE
DU 18 JUIN 2015

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis ce jour en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de Commerce, afin de soumettre à votre approbation les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014, ainsi que l'affectation du résultat que nous vous proposerons, après vous avoir rendu compte de l'activité de notre Société au cours dudit exercice.

Le rapport de votre Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014, son rapport spécial, ses autres rapports, le rapport de gestion du Conseil d'Administration et les autres renseignements s'y rapportant, et d'une manière générale, tous les documents prévus par la législation et la réglementation en vigueur ont été mis à votre disposition au siège social dans les conditions et délais prévus par la loi, afin que vous puissiez en prendre connaissance.

A l'issue de la lecture du rapport de gestion, il vous sera donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes, qui vous permettront également de compléter votre information.

Nous vous rappelons que vous êtes invités à vous prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
- Rapport du Conseil d'Administration sur les résolutions extraordinaires ;
- Rapports du Commissaire aux Comptes ;
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 et suivant du Code de Commerce ;
- **De la compétence de l'AGO :**
 1. Approbation des comptes de l'exercice clos en date du 31 décembre 2014 ;
 2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos en date du 31 décembre 2014 présentés conformément aux normes IFRS ;
 3. Affectation du résultat ;
 4. Approbation des conventions visées à l'article L.225-38 et suivant du Code de Commerce ;
 5. Quitus à Monsieur Fredrick BRAG, Président et membre du Conseil d'Administration ;
 6. Quitus à Monsieur Gérard MILHIET, Administrateur ;
 7. Quitus à Monsieur Jacques SOUQUET, Administrateur ;
 8. Quitus à la société AURIGA PARTNERS, Administrateur ;
 9. Quitus à la société EPLANET VENTURES LTD, Administrateur ;
 10. Quitus à Monsieur Oran MUDUROGLU, Administrateur ;
 11. Quitus à Monsieur Kazuyuki WATANABE, Administrateur ;
 12. Quitus à Monsieur Otello STAMPACCHIA, Administrateur ;

13. Renouvellement du mandat d'OTC ASSET MANAGEMENT, Censeur ;
14. Renouvellement des mandats de PRICEWATERHOUSECOOPERS ENTREPRISES, Commissaire aux Comptes titulaire, et de M. Guy USSEGLIO-VIRETTA, Commissaire aux Comptes suppléant ;
15. Fixation des jetons de présence ;
16. Autorisation à donner au conseil d'Administration pour l'achat d'actions de la Société dans le cadre des dispositions de l'article L.225-209 du Code de commerce.

- **De la compétence de l'AGE :**

17. Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions détenues en propre conformément aux dispositions de l'article L.225-209 du Code de Commerce ;
18. Délégation au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions, de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription ;
19. Délégation au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions, de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre d'une offre au public ;
20. Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'émettre des actions de la Société et des valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans le cadre d'offres visées au II de l'article L.411-2 du Code Monétaire et Financier ;
21. Délégation au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes conformément à l'article L.225-138 du Code de Commerce ;
22. Autorisation au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'émission d'actions de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes ;
23. Délégation au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription ;
24. Délégation au Conseil d'Administration à l'effet de décider une augmentation de capital réservée aux salariés de la Société ;
25. Annulation de délégations données au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale extraordinaire en date du 12 juin 2014 ;
26. Pouvoirs pour les formalités.

I. RAPPORT DE GESTION

La durée de l'exercice clos le 31 décembre 2014 était de 12 mois.

Il vous sera donné lecture des rapports établis par le Commissaire aux Comptes de notre Société dans le cadre de sa mission.

Tous les documents prescrits par la loi ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation comptables sont conformes à la réglementation en vigueur.

1. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Durant l'exercice 2014, le chiffre d'affaires de la Société s'est élevé à 1.518.301 euros.

Au cours de cet exercice, la Société a poursuivi la commercialisation de ses solutions à des groupes pharmaceutiques dans le cadre d'essais cliniques, ainsi qu'à des institutions telles que hôpitaux, centres anti-cancer et cliniques dans le cadre d'applications en routine clinique.

Au 31 décembre 2014, la Société compte 44 salariés. Le climat social à l'intérieur de l'entreprise nous paraît excellent.

En septembre 2014, la Société a réalisé une augmentation de capital d'un montant total de 111.111,10 euros, et d'une prime d'émission de 19.888.886,90 euros, soit un total de 19.999.998 euros.

Nous vous indiquons que :

- le chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à.....1.518.301 euros
- le résultat d'exploitation s'élève à.....-5.725.486 euros
- le résultat financier s'élève à.....-101.576 euros
- le résultat exceptionnel s'élève à.....5.320 euros
- l'exercice se solde par un résultat net comptable de.....-4.844.195 euros

Le résultat financier comprend une charge financière de 140.486 euros correspondant à la dépréciation de l'augmentation du compte courant que la Société détient dans sa filiale américaine, MEDIAN Technologies Inc.

Le résultat net comptable comprend un crédit d'impôt recherche d'un montant de 977.547 euros. Ce montant est relatif à l'année calendaire 2014.

Au 31 décembre 2014, la Société dispose d'une trésorerie de 15.675 K€.

Les dettes financières de la Société à fin 2014 s'élèvent à 781,7 K€ :

- Emprunt Région PACA contracté fin 2008, d'une durée totale de 7 ans et non porteur d'intérêts : 21,4 K€
- Prêt participatif SOFIRED contracté en Août 2011, d'une durée totale de 5 ans et porteur d'intérêts au taux de 5% par an : 132,5 K€
- Avance COFACE au titre de l'assurance prospection export, remboursable à raison de 14% du Chiffre d'affaires export réalisé, et non porteur d'intérêt : 626,3 K€
- Divers : 1,5 K€

2. PERSPECTIVES D'AVENIR

Le carnet de commande de la Société s'élevant à presque 11 M€ indique que le chiffre d'affaires de la Société devrait continuer à augmenter de façon très significative dans les années à venir, en particulier dans le domaine des essais cliniques dont les groupes pharmaceutiques devraient nous confier le volet imagerie.

En effet, la Société a continué à engranger des commandes pour des services liés aux essais cliniques et bénéficie maintenant à plein de l'accord stratégique signé début 2012 avec Quintiles, premier fournisseur mondial de services pour l'industrie biopharmaceutique. Cet accord a été renouvelé dans des conditions identiques début 2014 puis en octobre 2014 et fait désormais l'objet d'un renouvellement tacite par période de 6 mois.

Par ailleurs, la Société poursuivra la commercialisation de ses solutions auprès d'institutions telles que des hôpitaux, des centres anti-cancer et des cliniques des pays d'Europe occidentale où nous avons déjà des références.

Les accords passés en 2011 avec Canon Inc. et avec KLSC (Kuwait Life Science Company) et ceux signés en 2015 avec un partenaire basé aux Emirats Arabes Unis devraient nous permettre également de commercialiser nos solutions auprès d'Institutions ou d'Etats se trouvant respectivement en Asie et au Moyen Orient.

La Société a par ailleurs été sollicitée au cours du premier trimestre 2015 pour les projets suivants :

- Une étude de phase I (cancers à tumeurs solides) pour un montant de 1,06 M€ (contrat ferme)
- Une étude de phase II (cancer de la prostate) pour un montant de 198 K€ (notification)
- Un avenant de contrat de phase I/II (cancers à tumeurs solides) pour un montant de 268 K€ (contrat Ferme)
- D'autres avenants sur des contrats existants auprès de deux clients pour un montant de 101 K€
- Une étude de phase II (cancer pulmonaire non à petite cellule - NSCLC) pour un montant de 1,08 M€
- Une étude de phase II (cancer colorectal) pour un montant de 1,44 M€
- Une étude de phase II (adénocarcinome pancréatique) pour un montant de 248 K€.

3. PRÉSENTATION DES COMPTES

A. Comptes sociaux

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

B. Comptes aux normes IFRS

Nous vous rappelons que, même si aucune obligation légale ne l'impose, suite aux engagements pris aux termes du *Subscription Agreement* conclu par la Société le 19 août 2014, la Société a également préparé des comptes consolidés conformément aux normes IFRS.

4. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

En 2014, la Société a poursuivi les développements des solutions LMS.

5. AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice d'un montant de 4.844.195 euros au compte «report à nouveau» qui atteindrait alors un montant négatif de 35.642.170 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis de Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois exercices précédents.

6. AUTRES INFORMATIONS

A. Événements significatifs intervenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice au 31 décembre 2014.

B. Activité de la filiale de la Société - MEDIAN Technologies Inc.

La filiale américaine de la Société, MEDIAN TECHNOLOGIES Inc., a 3 salariés au 31 décembre 2014.

Au cours de l'exercice 2014, le chiffre d'affaires de la filiale s'est élevé à 1.210.184 USD (soit 912.153 euros). La forte hausse du chiffre d'affaires de MEDIAN TECHNOLOGIES Inc. comparativement à l'exercice précédent provient de la mise en place en 2014 d'un contrat de "cost-plus" entre la maison mère et sa filiale. Ainsi, sur les 912.153 euros de chiffres d'affaires en 2014, 889.487 euros correspondent à la refacturation des coûts à la Société.

La signature de ce contrat de prestation impacte également les comptes de la Société dans la mesure où les coûts associés à la filiale sont dorénavant comptabilisés en charge d'exploitation et non plus en tant que pertes financières par le biais de la dépréciation du compte courant.

C. Prises de participation au cours de l'exercice

NEANT

D. Aliénation d'actions et participations croisées

NEANT

E. Existence d'un plan de stock-options et divers valeurs mobilières émises – Participation des salariés :

I. Conformément aux articles L.225-184 du Code de Commerce, il est précisé que le Conseil d'Administration en date du 3 octobre 2013, conformément à la résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 6 juin 2013, a constaté la souscription de quatre-vingt mille (80 000) BSA – 2013 de la façon suivante :

Nom	Nombre
M. Kapil Dhingra	60 000
M. Souhil Zaïm	20 000

Le prix d'exercice des BSA -2013 est égal à la moyenne des 40 jours de bourse qui précèdent l'Assemblée Générale qui les a émis soit huit euros et 4 centimes (8,04 €) par action.

2. Le Conseil d'Administration en date du 24 décembre 2013 a fait usage de la délégation consentie par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 6 juin 2013 (13^{ème} résolution) pour procéder à l'émission de cent dix-sept mille cinq cent huit (117.508) BSA – 2013 au profit de FCPR AURIGA VENTURE II et de DFJ ePlanet Ventures de la façon suivante :

Nom	Nombre
FCPR AURIGA VENTURE II	58 754
DFJ ePlanet Ventures	58 754

3. Par ailleurs, le Conseil d'Administration du 3 octobre 2013 a également décidé, conformément aux articles L 225-177 et suivants du Code de Commerce, et conformément à la délégation consentie par l'Assemblée Générale du 5 avril 2012, l'attribution de dix mille (10 000) stock-options à Monsieur Bernard REYMANN.

Le prix de souscription de l'action pour cette dernière attribution est de dix euros et soixante centimes (10,60 €) par action.

Le prix retenu, conformément aux modalités déterminées par les Assemblée Générales Extraordinaires des actionnaires en date du 5 avril 2012, sur rapport du Commissaire aux Comptes, tient compte de l'augmentation de Capital constatée par le Conseil d'Administration réuni le 14 août 2013 via la souscription d'un nombre significatif d'actions nouvelles de cent trente-deux mille cent trente-deux (132 132) actions par :

- OTC Multi cibles 4
- OTC Multi valeurs
- OTC Pluriel valeurs 2
- Inocap FCPI Santeau 2011
- Inocap FCPI Innovation industrielle 2012
- Inocap FCPI Durée limitée 6

4. Le Conseil d'Administration en date du 30 septembre 2014, conformément à la résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29 septembre 2014, a constaté la souscription de 2.222.222 actions ordinaires nouvelles assorties de bons de souscription d'actions (les "ABSA") de la façon suivante :

Nom	Nombre
Growth Equity Opportunities Fund III, LLC	816.667
AA Capital Analysts	27.778
Auriga Ventures II FCPR	55.554
DFJ ePlanet Ventures LP	53.499
DFJ ePlanet Ventures GmbH & Co. KG	944
DFJ ePlanet Partners Fund LLC	1.111
Abingworth Bioquities Master Fund LTD	222.222
Abingworth Bioventures VI LP	111.111
Pine River Master Fund LTD	222.222
Riverloft Capital Master Fund LTD	111.111
Arrowgrass Master Fund LTD	111.111
Idinvest Patrimoine n°3 (Fonds géré par Idinvest Partners)	41.302
Idinvest Patrimoine n°4 (Fonds géré par Idinvest Partners)	32.301

Objectif Innovation Patrimoine n°6 (Fonds géré par Idinvest Partners)	13.500
Objectif Innovation Patrimoine n°7 (Fonds géré par Idinvest Partners)	12.901
Omega Fund IV GP	388.888

Le prix total de souscription des ABSA était de neuf euros (9 €), soit cinq centimes (0,05 €) de valeur nominale et huit euros quatre-vingt-quinze centimes (8,95€) de prime d'émission pour chaque ABSA émise, étant précisé que l'exercice de deux BSA donne droit une action nouvelle.

5. Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de Commerce, nous vous rendons compte ci-après de l'état de la participation des salariés au Capital social au dernier jour de l'exercice social : Fredrik BRAG, Gérard MILHIET, Arnaud BUTZBACH, Franck ROLLAND, Sébastien JACQUES, Nicolas DANO, Sébastien GROSSET et Fabrice LAMY détenaient au total 7,52% du capital social au 31 décembre 2014.

Le récapitulatif des émissions et attributions des différents titres figure à l'annexe des comptes annuels établis par PRICEWATERHOUSECOOPERS ENTREPRISES pour l'exercice clos en date du 31 décembre 2014.

F. Informations concernant les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1, al. 4 du Code de Commerce, vous trouverez annexée ci-après la liste des mandats et fonctions exercées dans d'autres sociétés par chacun des mandataires sociaux de la Société (Annexe I).

Monsieur Fredrik BRAG, Président Directeur Général de la Société a perçu au titre de l'exercice 2014 une rémunération brute hors prime sur objectifs de 190.840 euros.

Le montant de la prime sur objectif pour l'exercice 2014 n'a pas encore été décidé par le Comité de rémunération. Il est rappelé que Monsieur Fredrik BRAG a perçu 35.000 euros au titre de la prime sur objectif pour l'exercice 2013.

Monsieur Fredrik BRAG bénéficie de la GSC (Garantie Sociale des Chefs d'entreprise) dont le coût annuel 2014 s'est élevé, le concernant, à 14.519 euros.

Monsieur Gérard MILHIET, Administrateur, est par ailleurs salarié de la Société.

Monsieur Gérard MILHIET ne pouvant pas, du fait de son mandat, participer à l'assurance chômage, bénéficie de la GSC (Garantie Sociale des Chefs d'entreprise) dont le coût annuel 2014 s'est élevé, le concernant, à 12.585 euros.

Messieurs Oran MUDUROGLU et Jacques SOUQUET, Administrateurs de la Société, ont perçu en 2015, au titre de l'exercice 2014, des jetons de présence d'un montant de 15.000 euros chacun.

G. Informations concernant les Commissaires aux Comptes

Nous vous informons que les mandats de la société PRICEWATERHOUSECOOPERS ENTREPRISES (membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles), Commissaire aux Comptes titulaire, et M. Guy USSEGLIO-VIRETTA, Commissaire aux Comptes suppléant, arrivent à échéance à l'issue de la présente Assemblée. Nous vous proposons de les renouveler pour une nouvelle période de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer en 2021 sur les comptes de l'exercice à clore en date du 31 décembre 2020.

H. Conséquences sociales et environnementales de l'activité de la Société

L'activité de la Société ne présente aucun impact au niveau environnemental.

L'effectif salarié est de 44 au 31 décembre 2014.

I. Dépenses non déductibles fiscalement au titre de l'article 39-4 du Code Général des Impôts

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, il a été procédé à des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts pour un montant de 4.080 euros, l'incidence théorique sur l'impôt sur les sociétés, au taux de 33,33%, ressort à 1.360 euros.

J. Conventions réglementées

Il vous sera demandé de vous prononcer sur les conventions réglementées intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 au vu du rapport spécial des Commissaires aux Comptes établi conformément à l'article L.225-38 du Code de Commerce.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1, dernier alinéa, nous vous informons que les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre un dirigeant ou un actionnaire significatif de la SA et une société dont la Société possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, ont été les suivantes :

NEANT.

K. Solde des dettes fournisseurs à la clôture de l'exercice

En application de l'article D.441-4 du Code de Commerce, nous vous présentons en annexe la décomposition à la date de clôture des deux derniers exercices du solde des dettes fournisseurs par date d'échéance (Annexe II).

L. Tableau des résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices

Le tableau des résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices figure en annexe du présent rapport (Annexe III).

M. Tableau des délégations en matière d'augmentation de capital

Le tableau des délégations en matière d'augmentation de capital figure en annexe du présent rapport (Annexe IV).

N. Opérations sur titres des dirigeants

Les opérations sur titres des dirigeants intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 font l'objet du récapitulatif porté en Annexe V du présent rapport.

O. Détention du capital social (art. L.233-13 du Code de Commerce)

Les informations reçues par la société en application des articles L.233-7 et L.233-12 figurent en annexe du présent rapport (Annexe VI).

P. Programme de rachat d'actions

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos en date du 31 décembre 2014, le nombre des actions achetées et vendues par application des articles L.225-208 et L.225-209 du Code de Commerce a été, respectivement, de 27.414 actions et 18.007 actions.

Les cours moyens des achats et des ventes se sont élevés, respectivement, à 8,16 euros et 8,31 euros.

Ces transactions n'ont pas donné lieu à des frais de négociation.

Le nombre des actions inscrites au nom de la Société à la clôture de l'exercice était de 19.529 titres.

Leur valeur à la clôture de l'exercice, évaluée au cours d'achat, était de 158.806,12 euros.

Leur valeur nominale était de 976,45 euros.

Elles représentent 0,24 % du capital social.

Le cours de l'action au 31 décembre 2014 était de 8,23 euros.

Q. Bilan annuel du contrat de liquidité

Au titre du contrat de liquidité confié par la Société à AUREL BGC, à la date du 31 décembre 2014, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

58.419 euros

19.529 titres

R. Information sur les zones géographiques et sous-secteurs opérationnels sensibles dans la communication au marché des résultats

CA France	368.258 €
CA USA/CANADA	810.323 €
CA UE	339.717 €

S. Facteurs de risque spécifiques

1. Risques particuliers liés à l'activité

1.1. Risques liés à la concurrence

Le marché des applications cliniques et des services cliniques tirant partie des images médicales est compétitif.

La Société ne peut pas garantir que des technologies émergentes puissent être développées par des concurrents disposant de moyens financiers et industriels supérieurs.

Ceci pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement et ses perspectives.

1.2. Risques d'échec commercial

L'acceptation plus ou moins rapide par le marché des solutions et des services proposés par la Société dépendra de divers facteurs.

Une mauvaise pénétration du marché, résultant de l'un de ces facteurs, pourrait avoir un effet défavorable sur l'activité de la Société, ses perspectives, sa situation financière, ses résultats et son développement.

1.3. Risques de dépendance vis-à-vis des partenariats et collaborations stratégiques actuels et futurs

Les accords conclus avec CANON Inc. en juillet 2011 et avec QUINTILES Limited en février 2012 revêtent une importance particulière pour le développement de la Société.

Néanmoins, la Société ne s'estime pas dépendante de ces partenariats.

1.4. Risques liés à la gestion de la croissance

La Société prévoit de croître de manière importante.

Elle sera ainsi obligée d'adapter sa structure et de recruter du personnel.

L'incapacité de la Société à gérer la croissance, ou des difficultés inattendues rencontrées pendant son expansion, pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, ses résultats, sa situation financière et ses perspectives.

1.5. Risques relatifs à la nécessité de conserver, d'attirer et de retenir le personnel clé

Le succès de la Société dépend largement du travail et de l'expertise des membres de la direction et du personnel scientifique clé et la perte de leurs compétences pourraient altérer la capacité de la Société à atteindre ses objectifs.

L'incapacité de la Société à attirer et retenir ces personnes clés pourrait l'empêcher globalement d'atteindre ses objectifs et ainsi avoir un effet défavorable significatif sur son activité, ses résultats, sa situation financière et ses perspectives.

1.6. Risques Clients

La Société ne se considère pas dépendante d'un laboratoire en particulier. En élargissant ses référencements auprès des grands laboratoires pharmaceutiques, elle se donne par ailleurs les moyens d'être moins dépendante d'un nombre restreint de laboratoires. A ce jour, la Société est référencée chez cinq des dix plus gros laboratoires mondiaux.

1.7. Risques Fournisseurs

La Société n'a que peu d'achats. Aucun des fournisseurs de la Société n'a une place prépondérante, et tous sont facilement et rapidement remplaçables.

2. Risques juridiques et réglementaires

2.1. Risques liés à la propriété intellectuelle

Il est important pour la réussite de l'activité de la Société, que cette dernière soit en mesure d'obtenir, de maintenir et de faire respecter les droits de propriété intellectuelle qu'elle possède.

Cependant, les droits de propriété intellectuelle pourraient n'offrir qu'une protection limitée et ne pas empêcher une utilisation illicite des technologies appartenant à MEDIAN TECHNOLOGIES.

2.2. Risques liés à un environnement réglementaire de plus en plus contraignant

En tant que dispositif médical, les applications commercialisées par la Société sont soumises à une réglementation très stricte, aux Etats-Unis à travers la Food and Drug Administration (FDA) ainsi que dans de nombreux pays.

Tout manquement aux obligations de conformité peut entraîner des sanctions susceptibles d'accroître de manière significative les coûts supportés par la Société, de retarder le développement et la commercialisation de ses produits et services et ainsi d'avoir un effet défavorable significatif sur son activité, ses résultats, sa situation financière et ses perspectives.

2.3. Risques liés à la mise en jeu de la responsabilité du fait de l'application logicielle

La Société précise bien dans sa documentation que ses applications ne sont pas des outils de diagnostic en tant que tel mais qu'elles sont destinées à aider les praticiens à former leur diagnostic.

Néanmoins, on ne peut exclure que la responsabilité de la Société soit recherchée par tel ou tel des utilisateurs de ses applications.

II. RAPPORT SUR LES AUTRES RESOLUTIONS

1. MANDAT DES ADMINISTRATEURS

Aucun mandat des administrateurs n'arrive à expiration cette année. Nous vous rappelons que Monsieur Otello STAMPACCHIA a été nommé administrateur lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29 septembre 2014.

Nous vous proposons de donner quitus entier et sans réserve à tous les administrateurs, à savoir :

- Monsieur Fredrik BRAG, Président du Conseil d'Administration,
- Monsieur Gérard MILHIET, Administrateur,
- Monsieur Jacques SOUQUET, Administrateur,
- Monsieur Franck LESCURE, représentant AURIGA PARTNERS, Administrateur,
- Monsieur Dennis ATKINSON, représentant EPLANET VENTURES Ltd, Administrateur,
- Monsieur Oran MUDUROGLU, Administrateur,
- Monsieur Kazuyuki WATANABE, Administrateur,
- Monsieur Otello STAMPACCHIA, Administrateur,

pour l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice clos en date du 31 décembre 2014.

2. MANDAT D'OTC ASSET MANAGEMENT, CENSEUR

Nous vous informons que le mandat de Censeur d'OTC ASSET MANAGEMENT arrivant à expiration lors de la présente Assemblée, nous vous proposons de le renouveler pour une nouvelle

période d'une (1) année, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer en 2016 sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2015.

3. FIXATION DES JETONS DE PRESENCE

Nous vous proposons de fixer à 50.000 euros le montant maximum global des jetons de présence à répartir entre les Administrateurs au titre de l'exercice 2015, et de donner tous pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet de décider des conditions de répartition de ces jetons de présence entre les Administrateurs.

4. AUTORISATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ACHAT D'ACTIONS DE LA SOCIETE DANS LE CADRE DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L.225-209 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous proposons de nous autoriser à acquérir un nombre d'actions de la Société représentant jusqu'à 10% du capital social à la date de l'Assemblée Générale.

Il est précisé que le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de cette limite de 10% correspondrait au nombre d'actions achetées dans le cadre d'un contrat de liquidité, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée de l'autorisation.

L'acquisition de ces actions pourrait être effectuée par tous moyens et notamment par bourse ou de gré à gré, y compris par acquisition ou cession de blocs d'actions ou par l'utilisation d'instruments financiers dérivés ou optionnels et aux époques que le Conseil d'Administration apprécierait, et que les actions éventuellement acquises pourraient être cédées ou transférées par tous moyens en conformité avec les dispositions légales en vigueur.

Le prix unitaire maximum d'achat des actions ne devra pas être supérieur à vingt (20) euros, sous réserve d'ajustements destinés à prendre en compte l'incidence d'opérations sur le capital de la Société, notamment de modification du nominal de l'action, d'augmentation de capital par incorporation de réserves, d'attribution gratuite d'actions, de division ou de regroupement de titres, de distribution de réserves ou de tous autres actifs, d'amortissement du capital, ou de toute autre opération portant sur les capitaux propres.

En conséquence, le montant maximal que la Société sera susceptible de payer, dans l'hypothèse d'achat au prix maximal de 20 euros, s'élèverait à 16.522.184 euros, sur le fondement du capital au 31 mars 2015.

Cette autorisation d'opérer sur les propres actions de la Société serait conférée aux fins notamment :

- de permettre l'achat d'actions dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie AMAFI en date du 8 mars 2011 reconnue par la décision de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 21 mars 2011 ;
- de mettre en œuvre tout plan d'options d'achat d'actions de la Société, dans le cadre des dispositions des articles L.225-177 et suivants du Code de Commerce ou toute attribution gratuite d'actions dans le cadre des dispositions des articles L.225-197-1 et suivants du Code de Commerce ;
- de les remettre lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou d'un titre de créance convertible ou échangeable en actions de la Société ou de toute autre manière à l'attribution d'actions de la Société ;

- de les conserver en vue de leur remise ultérieure à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe dans le respect des pratiques de marché admises par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- de les annuler en vue notamment d'optimiser le résultat par action dans le cadre d'une réduction du capital social ;
- de mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des Marchés Financiers et, plus généralement, de réaliser toute opération conforme à la réglementation en vigueur.

Nous vous proposons de nous accorder cette autorisation pour une durée de dix-huit (18) mois à compter du jour de l'Assemblée Générale.

Cette délégation priverait d'effet à compter du jour de l'Assemblée Générale toute délégation antérieure ayant le même objet.

Par ailleurs, nous vous proposons d'autoriser la réduction du capital social en liaison avec l'opération susmentionnée.

* * *

Nous espérons que vous voudrez bien adopter l'ensemble de ces résolutions.

Le Conseil d'Administration

Annexes :

Annexe I	Liste des mandats sociaux.
Annexe II	Décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance à la clôture des deux derniers exercices.
Annexe III	Etat des résultats des 5 derniers exercices.
Annexe IV	Tableau des délégations en matière d'augmentation de capital.
Annexe V	Opérations sur titres des dirigeants.
Annexe VI	Identité des personnes physiques ou morales détenant directement ou indirectement le capital par seuil (Article L233-13)

ANNEXE I

LISTE DES MANDATS SOCIAUX

MANDATS ET FONCTIONS EXERCEES PAR CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL DURANT L'EXERCICE 2014

SOCIETE	MANDAT ET/OU FONCTION
Mandats et fonctions exercés par Monsieur Fredrik BRAG	
MEDIAN TECHNOLOGIES	Président du Conseil d'Administration Directeur général
Mandats et fonctions exercés par Monsieur Gérard MILHIET	
MEDIAN TECHNOLOGIES	Administrateur
Mandats et fonctions exercés par Monsieur Jacques SOUQUET	
MEDIAN TECHNOLOGIES	Administrateur
SUPERSONIC IMAGINE	Président du Directoire
LL TECH	Membre du Comité Stratégique
ACADEMIE FRANCAISE DES TECHNOLOGIES	Membre
Mandats et fonctions exercés par Monsieur Oran MUDUROGLU	
MEDIAN TECHNOLOGIES	Administrateur
MEDICALIS	Président Directeur Général (<i>Chief Executive Officer</i>) Administrateur
NUVODIA	Membre du Comité Consultatif (<i>Advisory Board</i>)
TOWN SCHOOL	Administrateur (<i>Board Trustee</i>)
Mandats et fonctions exercés par Monsieur Kazuyuki WATANABE	
MEDIAN TECHNOLOGIES	Administrateur
Mandats et fonctions exercés par Monsieur Otello STAMPACCHIA	
MEDIAN TECHNOLOGIES	Administrateur
SPINEVISION	Administrateur
Mandats et fonctions exercés par Monsieur Dennis ATKINSON, représentant de ePlanet Ventures Ltd.	
MEDIAN TECHNOLOGIES	Administrateur
ePlanet Ventures Limited	Directeur Général (<i>Managing Director</i>)
Palringo Limited	Administrateur (<i>Board member, Director</i>)
eCommerce Limited	Administrateur (<i>Board member, Director</i>)
Venspro B.V.	Administrateur (<i>Board member, Director</i>)
Moobility Holdings Limited	Administrateur (<i>Board member, Director</i>)

Mandats de Auriga Partners dans les sociétés des FCPR Auriga Ventures II, III, Auriga IV Bioseeds		
SOCIETES	FONCTIONS	REPRESENTANT PERMANENT
AMOEBEA	Membre du Conseil de Surveillance	Franck LESCURE
BONITA SOFT	Membre du Conseil d'Administration	Philippe GRANGER
CODENVY	Censeur	Philippe GRANGER
CONVERTIGO	Membre du Conseil d'Administration	Sébastien DESCARPENTRIES
CYTOO	Membre du Conseil de Surveillance	Franck LESCURE
DOMAIN THERAPEUTICS	Membre du Conseil d'Administration	Bernard DAUGERAS
EKINOPS	Membre du Conseil d'Administration	Sébastien DESCARPENTRIES
EXO PLATFORM	Membre du Conseil d'Administration	Philippe GRANGER
FABENTECH	Membre du Conseil de Surveillance	Franck LESCURE
FIRALIS	Membre du Conseil de Surveillance	Philippe PELTIER
GENOCEA BIOSCIENCES	Censeur	Philippe PELTIER
IMPLANET	Censeur	Philippe PELTIER
ISOCELL	Membre du Conseil d'Administration	Bernard DAUGERAS
MEDIAN TECHNOLOGIES	Membre du Conseil d'Administration	Franck LESCURE
MILIBOO (AGL IMPORT)	Membre du Conseil d'Administration	Jacques CHATAIN
MOODBYME	Membre du Conseil d'Administration	Jacques CHATAIN
SIRIONA	Membre du Conseil de Surveillance	Nicolas TCHERDAKOFF
STANTUM	Membre du Conseil d'Administration	Philippe GRANGER
SUPER SONIC IMAGINE	Membre du Conseil de Surveillance	Bernard DAUGERAS
THERANEXUS	Membre du Conseil de Surveillance	Emmanuelle COUTANCEAU
TXCELL	Membre du Conseil de Surveillance	Bernard DAUGERAS

ANNEXE II

DECOMPOSITION DU SOLDE DES DETTES A L'EGARD DES FOURNISSEURS
PAR DATE D'ECHEANCE A LA CLOTURE DES DEUX DERNIERS EXERCICES

MEDIAN TECHNOLOGIES

Echéancier des dettes fournisseurs au 31 décembre 2014

	2014		2013	
	Fournisseurs achats d'immobilisations	Fournisseurs autres achats	Fournisseurs achats d'immobilisations	Fournisseurs autres achats
Non échu	0,00	176 337,36	0,00	71 902,63
< 30 jours	0,00	20 129,33	0,00	57 568,73
30 à 60 jours	0,00	90 490,70	0,00	0,00
60 à 90 jours	0,00	0,00	0,00	0,00
90 à 180 jours	0,00	0,00	0,00	0,00
Au-delà	0,00	66 319,16	0,00	0,00
TOTAL	0,00 €	353 276,55 €	0,00 €	129 471,36 €

ANNEXE III

ETAT DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Périodes Durée de l'exercice	31/12/2014					31/12/2013					31/12/2012					31/12/2011					31/12/2010				
	12 mois					12 mois					12 mois					12 mois					12 mois				
I- Situation financière en fin d'exercice																									
a) Capital social	413 055 €					301 723 €					295 115 €					290 941 €					217 474 €				
b) Nombre d'actions émises *	8 261 092					6 034 450					5 902 318					5 818 818					4 349 382				
II- Résultat global des opérations effectives																									
a) Chiffre d'affaires hors taxes	1 518 301 €					1 202 734 €					886 066 €					741 573 €					1 128 498 €				
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-5 367 408 €					-4 545 394 €					-4 557 574 €					-4 285 757 €					-3 573 634 €				
c) Impôt sur les bénéfices (crédit d'impôt)	-977 547 €					-976 534 €					-1 013 851 €					-756 500 €					-660 357 €				
d) Bénéfice après impôt, avant amortissements & provisions	-4 389 861 €					-3 568 860 €					-3 543 723 €					-3 529 257 €					-2 913 277 €				
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-4 844 195 €					-4 347 696 €					-3 976 091 €					-3 650 767 €					-3 285 089 €				
f) Montants des bénéfices distribués	0 €					0 €					0 €					0 €					0 €				
g) Participation des salariés	0 €					0 €					0 €					0 €					0 €				
III- Résultat des opérations réduit à une seule action																									
a) Bénéfice après impôt, avant amortissements & provisions *	-0,53 €					-0,59 €					-0,60 €					-0,61 €					-0,67 €				
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions *	-0,59 €					-0,72 €					-0,67 €					-0,63 €					-0,76 €				
c) Dividende versé à chaque action *	0,00 €					0,00 €					0,00 €					0,00 €					0,00 €				
IV- Personnel																									
a) Nombre de salariés (effectifs moyens)	44					45					45					38					42				
b) Montant de la masse salariale	2 807 380 €					2 746 572 €					2 639 160 €					2 400 963 €					2 483 037 €				
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	1 336 162 €					1 343 088 €					1 259 271 €					1 128 225 €					769 246 €				

* Nota: l'assemblée générale réunie le 13 décembre 2010 a multiplié par 5 le nominal de l'action et divisé par 5 le nombre d'actions

ANNEXE IV

ETAT DES DELEGATIONS EN MATIERE
D'AUGMENTATION DE CAPITAL

DATE DE L'AGE / OBJET	MONTANT MAXIMUM	DUREE	ETAT
AGM 05/04/2012 – 12^{ème} résolution <i>Autorisation au Conseil d'administration, en application des articles L.225-177 et suivants du Code de Commerce, à consentir au profit des dirigeants sociaux, des membres du personnel de la société et des sociétés liées des options donnant droit à la souscription d'actions ordinaires de la société à émettre</i>	Emission d'au maximum de 200.000 options de souscription d'action.	38 mois, soit jusque 06/06/2015	5.970 options de souscription d'actions ont été émises le 05/07/2012. 10.000 options de souscription d'actions ont été émises le 03/10/2013.
AGE 12/06/2014 – 15^{ème} résolution <i>Délégation au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions, de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription.</i>	120.000€, augmenté de la prime d'émission	18 mois, soit jusque 11/12/2015	Non utilisée
AGE 12/06/2014 – 16^{ème} résolution <i>Délégation au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions, de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre d'une offre au public.</i>	65.000€, augmenté de la prime d'émission	18 mois, soit jusque 11/12/2015	Non utilisée
AGE 12/06/2014 – 17^{ème} résolution <i>Délégation au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions de la Société et des valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre d'offres visées au II de l'article L.411-2 du Code Monétaire et Financier.</i>	65.000€, augmenté de la prime d'émission	18 mois, soit jusque 11/12/2015	Non utilisée
AGE 12/06/2014 – 18^{ème} résolution <i>Délégation au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de tout fonds d'investissement et/ou société de capital-risque français ou étranger (FCPI, FICP, FIP, Limited Partnership) souhaitant souscrire pour un montant minimum de 200.000 € prime d'émission comprise.</i>	65.000€, augmenté de la prime d'émission	18 mois, soit jusque 11/12/2015	Non utilisée
AGE 12/06/2014 – 19^{ème} résolution	20.000€, augmenté de la prime d'émission	9 mois, soit jusque	Non utilisée et

<p><i>Délégation au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de personnes physiques dont la souscription est éligible à la réduction d'ISF visée au I de l'article 885-0 V bis du CGI.</i></p>	<p>prime d'émission</p>	<p>11/03/15</p>	<p>caduque</p>
<p>AGE 12/06/2014 – 20^{ème} résolution <i>Délégation au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription.</i></p> <p>Il est précisé que le montant nominal global maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées immédiatement ou à terme en vertu des délégations mentionnées dans les résolutions 15 à 19 est fixé à 200.000 euros sans prime d'émission.</p>	<p>200.000€ sans prime d'émission</p>	<p>18 mois, soit jusque 11/12/2015</p>	<p>Non utilisée</p>

ANNEXE V

OPERATIONS SUR TITRE DES DIRIGEANTS

Exercice de 22.100 BSPCE par Monsieur Gérard MILHIET :

- Le Conseil d'Administration de la Société en date du 7 décembre 2009, suite à l'émission décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 7 décembre 2009, a attribué, à Monsieur Gérard MILHIET, 319.551 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises (BSPCE).
- Suite à la remise de son bulletin de souscription et la libération de l'intégralité de sa souscription, le Conseil d'Administration de la Société en date du 10 octobre 2014 a constaté l'exercice par Monsieur Gérard MILHIET de 22.100 BSPCE pour souscrire à 4.420 actions nouvelles de catégorie « E », pour un prix de souscription de 0,05 euro de nominal assorti d'une prime d'émission de 4,15 euros, soit un prix global par action de 4,20 euros, et une souscription d'un montant total de 18.564 euros.

ANNEXE VI

IDENTITE DES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES DETENANT DU CAPITAL PAR SEUIL (ARTICLE L 233-13)

	<i>Exercice N-1</i>	<i>Exercice N</i>
<i>Personnes Physiques</i>		
Monsieur Fredrik BRAG	5,35% soit plus du vingtième	3,91% soit moins du vingtième
<i>Personnes Morales</i>		
DFJ ePlanet Ventures L.P.	20,85% soit plus du cinquième	15,87% soit plus des trois vingtième
Canon Inc.	15,94% soit plus des trois vingtième	11,64% soit plus d'un dixième
FCPR Auriga Ventures II	9,98% soit plus du vingtième	7,96% soit plus du vingtième
Growth Equity Opportunity Fund III LLC (NEA)	Néant	9,89% soit plus du vingtième
Esther Finance LTD	6,1% soit plus du vingtième	4,46% soit moins du vingtième
IP GROWTH FCPR	Non connu	5,55% soit plus du vingtième



SA MEDIAN TECHNOLOGIES

Comptes annuels

au 31/12/2014

KPMG Entreprises

31/03/2015

Ce rapport contient 19 pages (hors annexes)

Comptes annuels

Sommaire

RAPPORT

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Bilan actif	5
Bilan passif	6
Compte de résultat	7
Compte de résultat (suite)	8

DETAILS

Bilan actif	10
Bilan passif	12
Compte de résultat	14

ANNEXE



Comptes annuels
SA MEDIAN TECHNOLOGIES

RAPPORT



Comptes annuels
SA MEDIAN TECHNOLOGIES

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Bilan

SA MEDIAN TECHNOLOGIES

Au : 31/12/2014

N° SIRET: 44367630900034

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

Actif		Exercice			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au : 31/12/2013	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Incorporel	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	738 508	725 786	12 721	22 698
		Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles					
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	Total	738 508	725 786	12 721	22 698	
	Corporel	Terrains	57 792	35 498	22 293	28 072
		Constructions				
Inst. techniques, mat. out. industriels		464 598	398 443	66 155	93 512	
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Total	522 391	433 941	88 449	121 585		
Financier (2)	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations	8 340	8 340			
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille			158 806	81 781	
	Autres titres immobilisés	158 806		37 505	25 310	
	Prêts	37 505		91 759	166 283	
	Autres immobilisations financières	91 759				
Total	296 410	8 340	288 070	273 374		
Total de l'actif immobilisé		1 557 310	1 168 068	389 241	417 658	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	16 719	10 601	6 118	18 240	
	Total	16 719	10 601	6 118	18 240	
	Créances (3)	Avanc. acomptes versés / commandes	2 700		2 700	
		Clients et comptes rattachés	304 040		304 040	483 602
		Autres créances	5 665 024	4 299 619	1 365 404	1 030 853
		Capital souscrit et appelé, non versé				
Total	5 969 064	4 299 619	1 669 444	1 514 455		
Divers	Valeurs mobilières de placement					
	(dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie	15 674 975		15 674 975	2 071 885	
Disponibilités						
Total	15 674 975		15 674 975	2 071 885		
Charges constatées d'avance		127 143		127 143	143 836	
Total de l'actif circulant et des charges constatées d'avance		21 790 602	4 310 220	17 480 381	3 748 417	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursements des emprunts						
Ecart de conversion actif						
Total de l'actif		23 347 912	5 478 289	17 869 623	4 166 075	
Renvois : (1) Dont droit au bail				58 419	132 455	
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				4 299 619	4 159 133	
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients	

Bilan

SA MEDIAN TECHNOLOGIES

EUR

Au : 31/12/2014

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

Passif		Exercice	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital social (dont versé : 413 054)	413 054	301 722
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	47 629 841	29 412 752
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(30 797 975)	(26 450 278)
	Résultats antérieurs en instance d'affectation	(4 844 195)	(4 347 696)
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	12 400 724	(1 083 501)	
Situation nette avant répartition			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total	12 400 724	(1 083 501)	
Aut. fonds propres	Titres participatifs	1 375 000	1 987 000
	Avances conditionnées	1 375 000	1 987 000
Provisions	Provisions pour risques	33 794	33 794
	Provisions pour charges	333 819	106 226
	Total	367 613	140 020
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (2)	22 955	45 115
	Emprunts et dettes financières divers (3)	758 810	1 387 131
	Total	781 765	1 432 246
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	656 468	289 248
	Dettes fiscales et sociales	1 176 686	900 107
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 198
Autres dettes			
Instrument de trésorerie			
Total	1 833 154	1 190 553	
Produits constatés d'avance	1 036 725	499 755	
Total des dettes et des produits constatés d'avance	3 651 645	3 122 556	
Ecart de conversion passif	74 639		
Total du passif	17 869 623	4 166 075	
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier			
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	609 114	212 687	
à moins d'un an	3 042 531	2 909 868	
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs bancaires	1 527	2 258	
(3) dont emprunts participatifs	132 502	203 202	

Compte de résultat SA MEDIAN TECHNOLOGIES

Périodes 01/01/2014 31/12/2014 Durées 12 mois
01/01/2013 31/12/2013 12 mois

EUR

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

		France	Exportation	Total	Exercice précédent	
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	7 183	13 598	20 781	12 293	
	Production vendue { Biens	116 244	118 957	235 201	84 729	
	{ Services	244 830	1 017 489	1 262 319	1 105 712	
	Chiffre d'affaires net	368 257	1 150 044	1 518 301	1 202 734	
	Productions stockées					
	Production immobilisée					
	Produits nets partiels sur opérations à long terme					
	Subventions d'exploitation				1 516	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 763 852	190 947	
	Autres produits			116	54 726	
	Total			3 282 270	1 449 925	
Charges d'exploitation (2)	Marchandises { Achats			273	214	
	{ Variations de stocks			13 371	59 085	
	Matières premières et autres approvisionnements { Achats				1 766	
	{ Variations de stocks					
	Autres achats et charges externes (3)			4 383 535	1 564 986	
	Impôts, taxes et versements assimilés			80 054	100 925	
	Salaires et traitements			2 807 380	2 746 572	
	Charges sociales			1 336 162	1 343 088	
	- sur immobilisations { amortissements			85 646	117 683	
	{ provisions					
Dotations d'exploitation - sur actif circulant			4 325	4 288		
- pour risques et charges			227 593	22 629		
Autres charges			69 415	77 559		
	Total			9 007 757	6 038 799	
Résultat d'exploitation				A	(5 725 486)	(4 588 873)
Opér. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée					B
	Perte supportée ou bénéfice transféré					C
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)					
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)					
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			19 829	16 729	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					
	Différences positives de change			99 330	5 204	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				209	
	Total			119 159	22 142	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			140 486	702 384	
	Intérêts et charges assimilées (5)			53 546	11 528	
	Différences négatives de change			26 703	33 998	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total			220 735	747 911	
Résultat financier				D	(101 576)	(725 769)
Résultat courant avant impôts (+/- A +/- B - C +/- D)				E	(5 827 063)	(5 314 643)

Compte de résultat SA MEDIAN TECHNOLOGIES

Périodes	01/01/2014	31/12/2014	Durées	12	mois
	01/01/2013	31/12/2013		12	mois

EUR

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 743
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	9 571	36 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total	9 571	39 743
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		43 264
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 392	2 415
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 859	3 651
	Total	4 251	49 331
Résultat exceptionnel		F	(9 587)
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	
		(977 547)	(976 534)
Bénéfice ou perte (+/- E +/- F - G - H)		(4 844 195)	(4 347 696)
Renvois	(1) Dont { produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
	(2) Dont { charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôts des corrections d'erreurs	(17 939)	(26)
	(3) Y compris - redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
	(4) Dont produits concernant les entités liées		
	(5) Dont intérêts concernant les entités liées		

Comptabilité tenue en euros



Comptes annuels
SA MEDIAN TECHNOLOGIES

DETAILS

Bilan actif

SA MEDIAN TECHNOLOGIES

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

EUR

	31/12/2014	31/12/2013
Concessions, brevets et droits similaires		
20510000 - LOGICIELS R&D	697 895,24	697 895,24
20520000 - LOGICIELS HORS R&D	23 216,77	16 849,23
20530000 - LICENCES ORACLE PHARMA	17 396,40	17 396,40
28051000 - AMORT. LOGICIELS R&D	-694 540,39	-687 709,73
28052000 - AMORT. LOGICIELS HORS R&D	-13 849,84	-10 337,97
28053000 - AMORT. LICENCES ORACLE PHARMA	-17 396,40	-11 394,80
	12 721,78	22 698,37
Constructions		
21450000 - AGENCEMENTS SUR SOL D'AUTRUI	57 792,13	57 792,13
28145000 - AMORT. AGENCEMENT SUR SOL D'AUTRUI	-35 498,47	-29 719,25
	22 293,66	28 072,88
Autres immobilisations corporelles		
21810000 - AUTRES IMMO, INST GLES, AGT, AMENAG	19 299,20	19 299,20
21820000 - MATERIEL DE TRANSPORT	13 800,00	13 800,00
21830000 - MATERIEL INFORMATIQUE R&D	174 700,62	161 096,42
21832000 - MATERIEL BUREAU INFO GENERA	27 785,00	27 785,00
21833000 - MATERIEL INFO. HORS R&D	45 702,99	42 199,83
21834000 - MATERIEL INFO. PHARMA	148 036,49	131 162,91
21840000 - MOBILIER	35 274,62	35 274,62
28181000 - AMORT. AUTRES IMMO, INST GLES	-10 265,78	-8 335,86
28182000 - AMORT. MATERIEL TRANSPORT	-13 800,00	-13 800,00
28183000 - AMORT. MATERIEL INFORMATIQUE	-160 831,06	-154 497,85
28183200 - AMORT. MATERIEL BUREAU	-27 785,00	-27 344,98
28183300 - AMORT. MATERIEL INFO HORS R&D	-36 572,94	-23 951,62
28183400 - AMORT. MATERIEL INFO. PHARMA	-121 072,73	-84 526,94
28184000 - AMORT. MOBILIER	-28 115,90	-24 648,42
	66 155,51	93 512,31
Autres participations		
26100000 - TITRES PARTICIPATION MEDIAN INC.	8 340,28	8 340,28
29610000 - DEPRECIATIONS TITRES PARTICIP.	-8 340,28	-8 340,28
	0,00	0,00
Autres titres immobilisés		
27710000 - ACTIONS PROPRES-CONTRAT LIQUIDITE	158 806,12	81 781,08
	158 806,12	81 781,08
Prêts		
27480000 - PRETS EFFORT CONSTRUCTION	37 505,36	25 310,36
	37 505,36	25 310,36
Autres immobilisations financières		
27500000 - DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	33 339,61	33 827,63
27610000 - ESPECES EUR - CONTRAT LIQUIDITE	58 419,48	132 455,52
	91 759,09	166 283,15
Marchandises		
37000000 - STOCKS DE MARCHANDISES	16 719,94	30 091,03
39700000 - DEPRECIATIONS STOCKS DE MARCHAND.	-10 601,00	-11 851,00
	6 118,94	18 240,03
Avances acomptes versés sur commandes		
40910000 - FOURN. - ACOMPTES SUR COMMANDES	2 700,00	0,00
	2 700,00	0,00

Bilan actif

SA MEDIAN TECHNOLOGIES

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

EUR

	31/12/2014	31/12/2013
Clients et comptes rattachés		
41110000 - CLIENTS	200 908,54	402 425,34
41810000 - CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	103 132,00	81 177,00
	304 040,54	483 602,34
Autres créances		
40971000 - FOURNISSEURS EXPLOITATION DEBITEURS	1 597,61	5 009,40
42500000 - PERSONNEL - AVANCES ET ACOMPTE	550,62	2 282,07
43870000 - PRODUITS A RECEVOIR - ORG. SOCIAUX	19 186,00	18 388,00
44410000 - ETAT CREDIT IMPOT RECHERCHE	977 547,00	976 534,00
44560100 - TVA DED. AUTOLIQUEE UE	15 321,93	0,00
44560300 - TVA DED. AUTOLIQUEE HORS UE	194 401,22	2 531,84
44566100 - TVA DED. S/ DECAISSEMENTS	14 081,83	13 977,65
44566700 - TVA RECUP UK	0,00	281,20
44567000 - CREDIT DE TVA	32 726,00	0,00
44583000 - TVA SUR FACTURES NON PARVENUES	31 391,00	9 248,00
44583100 - TVA - REMBOURSEMENT DE TVA DEMANDE	76 000,00	0,00
44870000 - DEGREVEMENT A OBTENIR	2 601,00	2 601,00
45150000 - C/C MEDIAN INC EUR	3 653 493,79	3 590 312,79
45150100 - C/C MEDIAN INC USD	646 126,00	568 820,97
49550000 - PROV C/C MEDIAN INC	-4 299 619,79	-4 159 133,76
	1 365 404,21	1 030 853,16
Disponibilités		
51210000 - BPPC EUROS	1 537 498,30	1 495 557,65
51241000 - BANQUE BPPC USD	119 977,71	53 657,99
51261000 - CAT BPPC N°96050898705 REF01	3 000 000,00	0,00
51262000 - CAT BPPC N°96050898705 REF02	3 000 000,00	0,00
51263000 - CAT BPPC N°96050898705 REF03	3 000 000,00	0,00
51264000 - CAT BPPC N°96050898705 REF04	5 000 000,00	0,00
51267000 - CAT BPPC N°56050662328 REF07	0,00	500 000,00
51870000 - INTERETS COURUS A RECEVOIR	17 499,00	22 670,00
	15 674 975,01	2 071 885,64
Charges constatées d'avances		
48600000 - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	127 143,00	143 836,00
	127 143,00	143 836,00

Bilan passif

SA MEDIAN TECHNOLOGIES

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

EUR

	31/12/2014	31/12/2013
Capital souscrit		
10100000 - CAPITAL	413 054,60	301 722,50
	413 054,60	301 722,50
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
10410000 - PRIME D'EMISSION	47 549 845,65	29 332 756,04
10450000 - BONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONN 2009	15 996,00	15 996,00
10450100 - BONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONN 2013	64 000,00	64 000,00
	47 629 841,65	29 412 752,04
Report à nouveau		
11900000 - REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	-30 797 975,76	-26 450 278,85
	-30 797 975,76	-26 450 278,85
Subventions d'investissement		
13100000 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	236 000,00	236 000,00
13900000 - SUBVENTIONS INSCRITES AU RESULTAT	-236 000,00	-236 000,00
	0,00	0,00
Avances conditionnées		
16740000 - AVANCE CONDIT OSEO 1 500 K€	900 000,00	1 100 000,00
16741000 - AVANCE CONDIT OSEO CONTRAT 1 375 K€	475 000,00	887 000,00
	1 375 000,00	1 987 000,00
Provisions pour risques		
15110000 - PROVISIONS POUR RISQUES	33 794,00	33 794,00
	33 794,00	33 794,00
Provisions pour charges		
15300000 - PROVISION IDR	333 819,00	106 226,00
	333 819,00	106 226,00
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
16420000 - EMPRUNT REGION PACA TAUX 0	21 428,64	42 857,20
51860000 - INTERETS COURUS A PAYER	1 527,00	2 258,00
	22 955,64	45 115,20
Emprunts et dettes financières divers		
16750000 - PRET PARTICIPATIF SOFIRED	132 502,53	203 202,83
16871000 - AV. CONDIT. COFACE N°65848	626 301,54	683 922,60
45518200 - C/C AURIGA VENTURES II	6,05	500 006,05
	758 810,12	1 387 131,48
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40110000 - FOURNISSEURS	357 574,16	129 471,36
40810000 - FOURN. FACTURES NON PARVENUES	298 894,00	159 777,00
	656 468,16	289 248,36
Dettes fiscales et sociales		
42820000 - PROV. CONGES PAYES	273 371,00	288 557,00
42821000 - PROV. PRIMES OBJECTIFS	67 862,00	60 973,00
42821500 - PROV. PRIMES COMMERCIAUX	0,00	5 635,00
42825000 - PROV. PRIMES DIRIGEANTS	87 834,00	43 917,00
43100000 - URSSAF	107 689,00	104 494,00
43730000 - REUNICA RETRAITE	140 010,00	103 072,00
43780000 - GAN MUTUELLE ET PREVOYANCE	30 870,00	25 680,00
43820000 - PROV. CS SUR CONGES PAYES	125 750,00	132 607,00
43821000 - PROV.CS/PRIMES OBJECTIFS	31 217,00	28 048,00
43821500 - PROV CS/PRIMES COMMERCIAUX	0,00	2 592,00
43825000 - PROV CS/ PRIMES DIRIGEANTS	40 404,00	20 202,00

Bilan passif

SA MEDIAN TECHNOLOGIES

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

EUR

	31/12/2014	31/12/2013
43860000 - CHARGES SOCIALES - CHARGES A PAYER	1 136,93	8 917,88
43861000 - TAXE APPRENTISSAGE A PAYER	18 754,60	18 428,10
43862000 - FORMATION PROF. CONTINUE A PAYER	25 512,89	25 067,55
43864000 - PROV AGEFIPH	7 600,00	7 500,00
44551000 - TVA A DECAISSER	0,00	2 362,00
44570100 - TVA COLLECTEE AUTOLIQUEE UE	15 321,93	0,00
44570300 - TVA COLLECTEE AUTOLIQUEE HORS UE	194 401,22	2 531,84
44571100 - TVA COLLECTEE S/ENCAISSEMENT	5 503,84	16 032,20
44584000 - TVA A REGULARISER PASSIF	2 910,00	1 441,00
44860000 - ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	538,00	2 050,00
	1 176 686,41	900 107,57
Autres dettes		
41980000 - CLIENTS - RRR A ACCORDER	0,00	1 198,00
	0,00	1 198,00
Produits constatés d'avances		
48700000 - PCA MAINTENANCE	145 818,00	185 076,00
48710000 - PCA CONTRAT PHARMA	890 907,00	314 679,93
	1 036 725,00	499 755,93
Ecart de conversion passif		
47720000 - ECART DE CONVERSION PASSIF	74 639,98	0,00
	74 639,98	0,00

Compte de résultat

SA MEDIAN TECHNOLOGIES

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

EUR

	31/12/2014	31/12/2013	Var. %
Ventes de marchandises			
70710000 - VENTES MAT. INFO. FRANCE	7 183,00	6 418,00	11,92
70711000 - VENTES MAT INFO UE	13 598,00	5 875,00	131,46
	20 781,00	12 293,00	69,05
Production vendue Biens			
70110000 - LICENCES LMS LUNG FRANCE	21 600,00	27 000,00	-20,00
70112000 - LICENCES LMS LUNG HORS UE	33 900,00	23 742,26	42,78
70150000 - LMS INTEGRATION FRANCE	26 831,00	9 777,00	174,43
70151000 - LMS INTEGRATION UE	6 571,00	0,00	0,00
70160000 - LMS RECIST FRANCE	67 813,00	12 210,00	455,39
70161000 - LMS RECIST UE	78 486,00	12 000,00	554,05
	235 201,00	84 729,26	177,59
Production vendue Services			
70620000 - FORMATIONS FRANCE	2 225,00	5 974,85	-62,76
70621000 - FORMATIONS UE	4 920,00	0,00	0,00
70630000 - PREST SERV MAINTEN FR	86 995,74	91 660,55	-5,09
70631000 - PREST MAINTENANCE UE	65 714,96	67 179,44	-2,18
70632000 - PREST MAINTENANCE HORS UE	12 863,00	13 048,00	-1,42
70633000 - INSTALLATION	11 423,00	12 154,00	-6,01
70634000 - INSTALLATION UE	16 368,00	4 000,00	309,20
70690000 - PRESTATIONS PHARMA HORS UE	763 563,13	340 397,17	124,32
70691000 - PRESTATIONS PHARMA FR	144 187,17	531 935,69	-72,89
70692000 - PRESTATIONS PHARMA UE	154 059,94	39 363,00	291,38
	1 262 319,94	1 105 712,70	14,16
Subventions d'exploitation			
74000000 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0,00	1 516,00	-100,00
	0,00	1 516,00	-100,00
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charg			
78173000 - REPRIS.S/PROV.DEPREC. STOCKS	5 575,00	35 800,00	-84,43
79111000 - TRANSFERT CH. AUGMENT. CAPITAL	1 690 140,29	16 079,60	NS
79118000 - TRANSFERT DE CHARGES	0,00	307,66	-100,00
79123000 - TRANSFERT FRAIS FORM AVEC TVA	6 272,50	9 999,50	-37,27
79124000 - TRANSFERT CH. AVANTAGE NATURE	30 774,48	31 294,20	-1,66
79125000 - TRANSFERT CH. DE PERSONNEL	31 090,63	97 467,03	-68,10
	1 763 852,90	190 947,99	823,73
Autres produits			
75800000 - PRODUITS DIVERS GESTION COURANTE	116,14	54 726,17	-99,79
	116,14	54 726,17	-99,79
Achats de marchandises			
60710000 - ACHATS DE MARCHANDISES	273,60	214,11	27,78
	273,60	214,11	27,78
Variations de stocks de marchandises			
60370000 - VAR. STOCKS MARCHANDISES	13 371,09	59 085,00	-77,37
	13 371,09	59 085,00	-77,37
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
60260000 - ACHATS EMBALLAGES	0,00	1 766,45	-100,00
	0,00	1 766,45	-100,00
Autres achats et charges externes			
60612000 - ELECTRICITE ET GAZ	11 703,09	13 412,88	-12,75
60630000 - ACHATS DE PETIT EQUIPEMENT	18 199,54	19 256,11	-5,49

Compte de résultat

SA MEDIAN TECHNOLOGIES

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

EUR

	31/12/2014	31/12/2013	Var. %
60632000 - ACHATS LICENCES & LOGICIELS AUTOLIQ	1 536,37	0,00	0,00
60640000 - ACHATS FOURNITURES ADMINISTRATIVES	5 343,97	6 293,67	-15,09
60660000 - CARBURANTS	2 440,35	3 581,27	-31,86
61115000 - S/T HEBERGEMENT TELEPH	17 734,00	14 844,00	19,47
61115100 - S/T PROJETS PHARMA	13 375,00	45 720,00	-70,75
61116000 - S/T AUTOLIQ. PH802	5 046,53	8 788,98	-42,58
61116100 - S/T AUTOLIQ. PH201	0,00	-475,00	-100,00
61116200 - S/T AUTOLIQ. PHARMA	93 302,18	15 506,52	501,70
61116300 - S/T AUTOLIQ. PHO002	19 070,67	10 073,89	89,31
61116400 - S/T AUTOLIQ. PHD005	0,00	7 480,21	-100,00
61120000 - TELESURVEILLANCE	4 032,06	3 197,69	26,09
61130000 - TRADUCTION AUTOLIQUEE	0,00	1 351,90	-100,00
61131000 - TRADUCTION	5 942,09	1 549,57	283,47
61140000 - PRESTATIONS INTERCOMPANY	972 006,15	0,00	0,00
61300000 - LOCATIONS DIVERSES	3 784,49	8 277,08	-54,28
61320000 - LOCATIONS IMMOBILIERES	134 440,01	134 039,48	0,30
61350300 - LOCATION PASSAT VP BY-462-ZK	6 836,74	9 980,88	-31,50
61351000 - LOC./ HEBERGEMENT SERVEURS	33 375,00	22 117,25	50,90
61352000 - LOCATION PHOTOCOPIEUR CANON	1 184,70	1 356,15	-12,64
61353000 - LOCATION PHOTOCOPIEUR XEROX	0,00	1 248,00	-100,00
61400000 - CHARGES LOCATIVES & COPROPRIETE	24 839,68	24 648,65	0,78
61510000 - ENTRETIEN DES LOCAUX	15 182,66	15 285,96	-0,68
61520000 - ENTRETIEN MAT. DE TRANSPORT	850,70	2 699,53	-68,49
61550000 - ENTRETIEN SUR BIENS MOBILIERS	198,96	198,96	0,00
61553000 - ENTRETIEN DU MATERIEL DE BUREAU	0,00	331,58	-100,00
61560000 - MAINTENANCE	85,00	0,00	0,00
61560100 - MAINTENANCE INFORMATIQUE	29 509,01	15 328,24	92,51
61560200 - SUPPORT & ASSISTANCE ORACLE	1 203,82	8 149,34	-85,23
61560300 - MAINTENANCE INFORMATIQUE AUTOLIQUEE	18 523,15	11 061,39	67,46
61600000 - ASS. MULTIRISQUES	1 626,65	1 863,17	-12,69
61611000 - ASS. RC ENT.INDUST.& COMMERCIALE	3 517,34	4 833,71	-27,23
61612000 - ASS. AUTO & MISSIONS 4ROUES	7 420,48	5 903,83	25,69
61613000 - ASS. RC DIRIGEANT & MANDAT. SOCIAUX	6 952,85	6 945,85	0,10
61615000 - ASS. MOBILITE ETRANGER	1 429,00	1 492,00	-4,22
61616000 - ASS. DEFIBRILATEUR	96,00	96,00	0,00
61690000 - ASSURANCE HOMME CLEF	1 952,57	1 424,04	37,11
61700000 - ETUDES ET RECHERCHES	5 000,00	4 916,80	1,69
61710000 - ETUDES RECH AUTOLIQUEE	4 166,67	8 843,75	-52,89
61715000 - ETUDES PROP. INTELLECTUELLE AUTOLIQ	84 700,00	84 000,00	0,83
61721000 - PRISE & MAINTENANCE BREVETS AUTOLIQ	0,00	304,61	-100,00
61810000 - DOCUMENTATION	3 467,84	4 021,51	-13,77
61812000 - ACHAT DOC. AUTOLIQUEE	0,00	245,14	-100,00
61830000 - DOCUMENTATION TECHNIQUE	0,00	810,01	-100,00
61831000 - DOCUMENTATION TECHNIQUE AUTOLIQUEE	2 205,03	94,56	NS
61850000 - COLLOQUES & SEMINAIRES	0,00	1 930,00	-100,00
61851000 - SALONS SCIENTIFIQUES	5 605,82	12 440,00	-54,94
61851100 - SALONS SCIENTIFIQUES AUTOLIQUEES	13 103,15	14 367,82	-8,80
62110000 - PERSONNEL INTERIMAIRE	2 423,00	0,00	0,00
62202000 - HONORAIRE JURIDIQUE	11 176,07	45 724,05	-75,56
62260000 - HONORAIRES DIVERS	26 900,86	23 966,19	12,25

Compte de résultat

SA MEDIAN TECHNOLOGIES

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

EUR

	31/12/2014	31/12/2013	Var. %
62260100 - HONORAIRES KPMG FACILIO PAYE	16 150,95	14 725,81	9,68
62260200 - HONORAIRES KPMG EXPERTISE COMPTABLE	148 214,25	69 409,50	113,54
62260300 - HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES	118 223,00	51 770,00	128,36
62260400 - HONORAIRES AUREL BGC	45 000,00	45 000,00	0,00
62261000 - HONORAIRES AUTOLIQUEE	793,57	33 219,00	-97,61
62261100 - HONORAIRES QUINTILES AUTOLIQUEE	137 018,48	0,00	0,00
62261600 - HONORAIRES KLSC AUTOLIQUEES	72 000,00	102 073,00	-29,46
62264000 - HONOR CERTIFICAT ISO AUTOLIQUEE	19 596,00	0,00	0,00
62265000 - HON. LIES A AUGMENT. CAPITAL	1 690 140,29	16 079,60	NS
62270000 - FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	2 567,87	47,63	NS
62280000 - HONORAIRES RECRUTEMENT	3 500,00	60 460,48	-94,21
62310000 - RELATIONS PUBLIQUES	70 344,75	79 944,66	-12,01
62310100 - RELATIONS PUBLIQUES AUTOLIQUEES	12 307,80	10 368,50	18,70
62330000 - FOIRES ET EXPOSITIONS	6 243,20	1 846,51	238,11
62331000 - EXPOSITIONS,SALONS AUTOLIQUEES	21 797,99	20 405,03	6,83
62340000 - CADEAUX A LA CLIENTELE	185,50	78,86	135,23
62341000 - CADEAUX PUBLICITAIRES AUTOLIQUEES	0,00	6 917,53	-100,00
62380000 - DIVERS (POURBOIRES, DONNS COURANTS)	945,00	942,77	0,24
62410000 - TRANSPORTS SUR ACHATS	1 001,24	1 359,74	-26,37
62420000 - TRANSPORTS SUR VENTES	22 750,72	13 154,00	72,96
62510000 - VOYAGES ET DEPLACEMENTS	59 362,28	13 706,98	333,08
62511000 - DEPLAC. SALARIES	214 846,60	251 005,77	-14,41
62520000 - DEPLAC. CONSULTANTS	2 970,00	5 240,00	-43,32
62522100 - DEPLAC. KLSC	0,00	10 049,00	-100,00
62570000 - RECEPTIONS	23 575,97	23 118,73	1,98
62610000 - FRAIS POSTAUX	3 054,98	2 662,66	14,73
62620000 - TELEPHONE ET INTERNET	41 918,92	56 379,66	-25,65
62620100 - TELEPHONIE UE	7 541,26	0,00	0,00
62700000 - SERVICES BANCAIRES	12 155,37	13 502,07	-9,97
62780000 - COMMISSIONS S/ GESTION TITRES	4 579,76	5 600,07	-18,22
62810000 - COTISATIONS ET ABONNEMENTS	14 528,97	16 210,44	-10,37
62811000 - COTISATIONS AUTOLIQUEES	8 878,83	6 878,04	29,09
67210000 - CH/EX.ANT/SERV.EXT.	-20 147,17	3 302,80	-710,00
	4 383 535,63	1 564 986,06	180,10
Impôts, taxes et versements assimilés			
63120000 - TAXE D'APPRENTISSAGE	18 754,60	18 952,10	-1,04
63130000 - FORMATION PROF. CONTINUE	26 080,00	25 249,52	3,29
63131000 - FRAIS FORMATION	12 944,51	36 976,41	-64,99
63150000 - AGEFIPH	7 455,40	7 332,00	1,68
63511000 - CONT.ECON.TERRIT (CET)	887,00	861,00	3,02
63512000 - TAXES FONCIERES	5 284,19	5 276,58	0,14
63514000 - TAXES SUR LES VEHICULES DE SOCIETES	1 107,00	932,00	18,78
63520000 - ORGANIC	0,00	1 545,00	-100,00
63580000 - AUTRES IMPOTS ET DROITS	7 542,00	6 469,00	16,59
63780000 - TAXES DIVERSES	0,00	661,00	-100,00
67235000 - CHARGES S/EXERCICE	0,00	-3 329,00	-100,00
	80 054,70	100 925,61	-20,68
Salaires et traitements			
64110000 - SALAIRES APPOINTEMENTS	2 758 180,81	2 689 071,33	2,57
64112000 - INDEMN. LICENC. & RUPT. CONVENTIONE	19 214,72	21 924,00	-12,36

Compte de résultat

SA MEDIAN TECHNOLOGIES

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

EUR

	31/12/2014	31/12/2013	Var. %
64120000 - VAR. PROV. CONGES PAYES	-15 186,00	8 421,00	-280,33
64130000 - VAR. PROV. PRIMES OBJECTIFS	6 889,00	3 954,00	74,23
64135000 - VAR PROV PRIME COMMERCIAUX	-5 635,00	5 635,00	-200,00
64150000 - VAR. PRIME DIRIGEANTS	43 917,00	17 567,00	150,00
	2 807 380,53	2 746 572,33	2,21
Charges sociales			
64510000 - COTISATIONS URSSAF	778 834,60	771 664,21	0,93
64511000 - INDEMNITE TRANSPORT	0,00	157,50	-100,00
64530000 - COTISATIONS RETRAITE & PREVOYANCE	291 037,44	286 524,53	1,58
64531000 - COTISATIONS RETRAITE HUMANIS	31 090,63	63 180,44	-50,79
64534000 - MUTUELLE GAN	56 750,74	44 729,52	26,88
64540000 - COTISATIONS ASSEDIC	101 667,42	99 590,40	2,09
64541000 - ASSUR. GSC DIRIGEANTS	27 104,00	26 731,00	1,40
64550000 - MEDECINE DU TRAVAIL	3 268,00	3 732,58	-12,45
64580200 - VAR PROV CH / CP	-6 857,00	3 744,00	-283,15
64580300 - VAR PROV CH / PRIMES OBJECTIFS	3 169,00	1 819,00	74,22
64580500 - VAR. CH. / PRIME DIRIGEANTS	20 202,00	8 345,00	142,09
64583500 - VAR. PROV CHARG PRIME COMMERCIAUX	-2 592,00	2 592,00	-200,00
64700000 - TITRES RESTAURANT	41 038,24	38 380,50	6,92
64710000 - FRAIS SUR TITRES RESTAURANT	0,00	790,59	-100,00
64720000 - COMITE D'ENTREPRISE	16 817,00	15 241,00	10,34
64800000 - AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	6 065,89	7 710,68	-21,33
64910000 - INDEM. JOURN. PERCUES	-14 454,99	-13 456,47	7,42
64911000 - CICE	-19 186,00	-18 388,00	4,34
67245000 - CH/EX.ANT/CH.PERSONNEL	2 207,45	0,00	0,00
	1 336 162,42	1 343 088,48	-0,52
Dotations d'exploitation sur immobilisations Amortissements			
68111000 - DOT. AMORT. LOGICIEL R&D	6 830,66	12 341,34	-44,65
68111100 - DOT. AMORT. LOGICIEL HORS R&D	3 511,87	2 606,85	34,72
68111300 - DOT. AMORT. LICENCES PHARMA	6 001,60	16 790,91	-64,26
68112000 - DOT. AMORT. IMMOB. CORP. HORS R&D	24 237,96	27 893,76	-13,11
68112100 - DOT. AMORT. MAT INFO R&D	6 333,21	5 673,42	11,63
68112300 - DOT. AMORT. MAT. PHARMA	38 730,99	52 377,25	-26,05
	85 646,29	117 683,53	-27,22
Dotations d'exploitation sur actif circulant			
68173000 - DOT. PROV. STOCKS	4 325,00	4 288,00	0,86
	4 325,00	4 288,00	0,86
Dotations d'exploitation pour risques et charges			
68150000 - DOT. PROV. IDR	227 593,00	22 629,53	905,73
	227 593,00	22 629,53	905,73
Autres charges			
65110000 - REDEVANCES POUR CONCESSION, BREVETS	22 671,53	15 825,75	43,26
65111000 - REDEVANCES BREVETS AUTOLIQ.	13 833,00	11 615,19	19,09
65300000 - JETONS DE PRESENCE	30 000,00	50 094,57	-40,11
65800000 - CHARGES DIVERSES GESTION COURANTE	2 910,82	24,46	NS
	69 415,35	77 559,97	-10,50
Autres intérêts et produits assimilés			
76800000 - AUTRES PRODUITS FINANCIERS	19 829,00	16 729,21	18,53
	19 829,00	16 729,21	18,53

Compte de résultat

SA MEDIAN TECHNOLOGIES

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

EUR

	31/12/2014	31/12/2013	Var. %
Différences positives de change			
76600000 - GAINS DE CHANGE	99 330,02	5 204,06	NS
	99 330,02	5 204,06	NS
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
76700000 - PRODUITS NETS S/ CESSIONS VMP	0,00	209,03	-100,00
	0,00	209,03	-100,00
Dotations financières aux amortissements et provisions			
68661000 - DOT PROV FINANCIER C/C MEDIAN INC	140 486,03	702 384,91	-80,00
	140 486,03	702 384,91	-80,00
Intérêts et charges assimilées			
66116000 - INTERETS PRET PARTICIP.SOFIRED	8 117,26	11 528,49	-29,59
66150000 - INTERETS C/C ASSOCIES	44 383,56	0,00	0,00
66160000 - INTERETS BANCAIRES	1 045,33	0,00	0,00
	53 546,15	11 528,49	364,47
Différences négatives de change			
66600000 - PERTES DE CHANGE	26 703,36	33 998,45	-21,46
	26 703,36	33 998,45	-21,46
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
77510000 - PDTS CESSIONS ELEMENTS ACTIFS	5 568,00	0,00	0,00
77830000 - BONI S/ RACHAT ACTIONS PROPRES	4 003,98	3 743,67	6,95
	9 571,98	3 743,67	155,68
Reprises sur provisions et transferts de charges			
78751000 - REPR. PROV. POUR RISQUES	0,00	36 000,00	-100,00
	0,00	36 000,00	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
67120000 - PENALITES ET AMENDES	0,00	1 076,00	-100,00
67145000 - CHARGES EXCEPT/PERSONNEL	0,00	34 286,03	-100,00
67180000 - AUTRES CHARGES EXCEPT. DE GESTION	0,00	7 902,00	-100,00
	0,00	43 264,03	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
67500000 - VALEURS COMPT. ELEMENTS ACTIF CEDES	1 377,38	0,00	0,00
67830000 - MALI S/ RACHAT ACTIONS PROPRES	1 014,98	2 415,54	-57,98
	2 392,36	2 415,54	-0,96
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
68711000 - DOT. AMORT. EXCE S/IMMOB INCORPORE.	0,00	2 779,40	-100,00
68712000 - DOT. AMORT. EXCE S/IMMOB CORPOREL.	1 859,05	872,11	113,17
	1 859,05	3 651,51	-49,09
Impôt sur les bénéfices			
69930000 - CREDIT IMPOT RECHERCHE	-977 547,00	-976 534,00	0,10
	-977 547,00	-976 534,00	0,10



Comptes annuels
SA MEDIAN TECHNOLOGIES

ANNEXE



SA Median Technologies

Annexe des comptes annuels au
31/12/2014

12/03/2015

SA Median Technologies

Les Deux Arcs - 1800 route des Crêtes – 06560 Valbonne

Ce rapport contient 26 pages

Référence AG.AA

Sommaire

1	Faits majeurs	3
1.1	Evènements principaux de l'exercice	3
1.1.1	Rappel historique	3
1.1.2	Historique des levées de fonds depuis l'introduction en bourse	4
1.1.3	Faits majeurs de l'exercice.	5
1.1.4	Faits postérieurs à la date d'établissement des comptes annuels	6
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	6
2	Informations relatives au bilan	7
2.1	Actif	7
2.1.1	Tableau des immobilisations	7
2.1.2	Tableau des amortissements	7
2.1.3	Immobilisations incorporelles	7
2.1.4	Immobilisations corporelles	7
2.1.5	Immobilisations financières	8
2.1.6	Stocks	8
2.1.7	Créances	9
2.1.8	Disponibilités et divers	10
2.1.9	Comptes de régularisation	10
2.2	Passif	11
2.2.1	Tableau de variation des capitaux propres	11
2.2.2	Capital	11
2.2.3	Autres capitaux propres	13
2.2.4	Provisions pour risques et charges	14
2.2.5	Dettes financières	16
2.2.6	Autres dettes	17
2.2.7	Comptes de régularisation	17
3	Informations relatives au compte de résultat	18
3.1	Ventilation du chiffre d'affaires par nature d'activité	18
3.2	Reconnaissance des revenus	18
3.3	Transfert de charges d'exploitation et reprise de provision	18
3.4	Autres achats et charges externes	18
3.5	Dépenses de Recherche & Développement	18
3.6	Résultat financier	19
3.7	Résultat exceptionnel	19
3.8	Impôt sur les bénéfices	19
3.8.1	Montant des créances et des dettes d'impôt différé	19
3.8.2	Crédit d'impôt recherche	19
3.8.3	Crédit d'impôt compétitivité Emploi (CICE)	20
3.9	Résultat net par action	20
4	Autres informations	21

4.1	Effectif moyen	21
4.2	Engagements	21
4.2.1	Droit individuel à la formation	21
4.2.2	Licences d'exploitation logiciels et brevets	21
4.2.3	Emission de BSPCE, de stock-options et BSA :	22
5	Annexes	23

1 Faits majeurs

1.1 Evènements principaux de l'exercice

1.1.1 Rappel historique

- En mai 2008, la Commission Régionale d'Attribution des Aides à l'Innovation (OSEO) a décidé de soutenir la Société par une aide à l'innovation sous forme d'une avance remboursable de 1 500 000 €, dont 600 000 € ont été reçus par la Société en juillet 2008, 600 000 € en mars 2009 et 300 000 € en juin 2009.
- Fin 2009, OSEO Innovation et le département des Alpes Maritimes ont décidé de soutenir la Société par une nouvelle aide à l'innovation sous forme d'une avance remboursable d'un montant de 1 375 000 € dont 1 100 000 € ont été reçus par la Société dans le courant de l'année 2010 et 275 000 € dans le courant de l'exercice 2011.

Au 31/12/2014, le solde restant à rembourser auprès d'OSEO est de 1 375 K€.

- En septembre 2008, la Société et la Région PACA ont signé une convention au terme de laquelle cette dernière prête à la Société un montant de 300 000 €, remboursable trimestriellement sur 7 ans, et sans intérêt. La Société a reçu en octobre 2008, au titre de cette convention, 150 000 €. Certaines conditions n'étant pas remplies, le solde ne sera pas versé par la Région. Au 31/12/2014, le solde restant à rembourser est de 21 K€.
- En mars 2009, la Société a signé avec la Coface un contrat d'assurance-prospection au titre duquel la Société a reçu en mai 2009 une avance sur indemnité d'un montant de 280.000 €, remboursable à hauteur de 14% du chiffre d'affaires export qui sera réalisé dans la zone couverte par le contrat (Amérique du Nord et les principaux pays d'Europe occidentale jusqu'en janvier 2011, puis tout pays export suite à un avenant signé à cette même date). Dans le courant du 1^{er} trimestre 2010, la Société a reçu le solde de l'indemnité relative au 1^{er} exercice de garantie, ainsi qu'une avance sur l'indemnité relative au 2^{ème} exercice de garantie, ce pour un montant total de 384 971 €. En mars 2011, la Société a reçu, le solde de l'indemnité relative au 2^{ème} exercice de garantie, ce pour un montant de 162.183 €. Par avenant du 2 mars 2011, le contrat Coface est passé en période d'amortissement à compter du 01/10/2010 pour une durée de 72 mois. Au 31/12/2014, le montant restant à rembourser auprès de la COFACE est de 626 K€.
- En août 2011, la Société a contracté auprès de la SOFIRED un prêt participatif d'un montant de 350 000 €, d'une durée de 5 ans, remboursable trimestriellement et portant intérêt à un taux fixe annuel de 5% calculé sur le capital restant dû. Au 31/12/2014, le montant restant à rembourser est de 132 K€.
- En février 2012, la Société a signé un accord stratégique avec Quintiles pour offrir à l'industrie biopharmaceutique mondiale des services d'imagerie avancés et intégrés. Quintiles est le premier fournisseur mondial de services pour l'industrie biopharmaceutique. Quintiles est le seul fournisseur de services biopharmaceutiques entièrement intégrés à proposer des

solutions cliniques, commerciales, de conseil et de fonds propres à travers le monde. Quintiles est présent dans 60 pays et emploie plus de 20 000 salariés. Conformément à cet accord, l'assemblée générale du 5 avril 2012 a alloué à Quintiles :

- 1.145.196 bons de souscription d'actions, chaque bon donnant droit à souscrire une action ordinaire de la Société au prix de 11,875 € prime d'émission comprise. La souscription aux actions se fera uniquement par compensation avec une créance liquide et exigible qui serait détenue par Quintiles sur la Société.
- 1 bon de souscription d'actions donnant le droit à Quintiles de souscrire un nombre d'actions lui permettant d'atteindre 15% du capital pleinement dilué de la Société, ce au prix de 11,875 € prime d'émission comprise par action. Ce bon de souscription ne pourra être exercé qu'une fois que la totalité des 1.145.196 bons de souscription d'actions mentionnés plus haut aura été exercée et que ledit exercice n'aura pas permis à Quintiles d'atteindre 15% du capital pleinement dilué de la Société. La souscription aux actions se fera uniquement par compensation avec une créance liquide et exigible qui serait détenue par Quintiles sur la Société.

A la date de clôture, aucun de ces bons de souscription d'actions n'a été exercé.

- En décembre 2013, la Société a conclu une convention de compte courant pour une avance de 500 K€ au taux de 6 %. Cette avance en compte courant, versée en décembre 2013, est assortie de 58 754 BSA au profit du prêteur.
- En décembre 2013, le Conseil d'Administration a décidé de procéder à une émission de 117 508 valeurs mobilières donnant accès au capital revêtant les caractéristiques de bons de souscriptions d'actions (BSA 2013) à titre gratuit. Ces BSA sont attribués par moitié aux prêteurs des deux avances en compte courant de 500 K€ réalisées en fin 2013 et début 2014. Chaque BSA 2013 donnera droit à la souscription d'une action nouvelle de la Société de 0,05 centimes de nominal chacune, moyennant le règlement d'un prix d'exercice égal à 8,51 € par action nouvelle.

1.1.2 Historique des levées de fonds depuis l'introduction en bourse

- En mai 2011, la Société a procédé à une augmentation de capital en numéraire et conversion de compte courant par émission de 1.239.356 actions au prix de 8,05 € par action, dont 0,05 € de nominal et 8,00 € de prime d'émission. Suite à cette augmentation de capital, les titres de la Société ont été admis sur le marché NYSE Alternext à Paris selon le principe de la cotation directe avec un cours de référence de 8.05 € par action.
- En mai 2011, la Société a souscrit un contrat de liquidité avec un animateur agréé à hauteur de 150 K€ pour une durée initiale de 2 ans. En décembre 2011, la Société a procédé à un apport complémentaire de 50 K€ ainsi qu'en avril 2012 pour le même montant.

- En juillet 2011, Canon Inc. a pris une participation de 15% (après dilution) dans la Société via la souscription de 223.464 actions nouvelles et l'achat de 738.361 actions auprès des actionnaires historiques, ce au prix de 8,95 € par action. Cette prise de participation est assortie de la signature d'un accord stratégique visant à co-développer et à commercialiser des nouveaux produits et services.
- En septembre 2011, la Société a émis une action de préférence, au prix de 8,95 € dont 0,05 € de nominal et 8,90 € de prime d'émission, cette action de préférence donnant droit à son souscripteur d'être représenté au Conseil d'Administration de la Société en particulier tant qu'il détiendra au moins 10% du capital social de la Société sur une base non diluée.
- En juin 2012, deux Fonds Communs de Placement pour l'Innovation gérés par OTC Asset Management ont souscrit au total 80.000 actions nouvelles au prix de 10,00 € par action dont 0,05 € de nominal et 9,95 € de prime d'émission.
- L'assemblée générale mixte du 06 juin 2013 a décidé l'émission de 80 000 BSA-2013 au prix unitaire de 0,80 €. Ces BSA ont été attribués et souscrits pour un montant de 64 000 Euros sur le troisième trimestre 2013. Le prix d'exercice unitaire de ces BSA-2013 est de 8,04 €/action.
- En Août 2013, six Fonds Communs de Placement pour l'Innovation ont souscrit au total 132 132 actions nouvelles au prix de 10,60 € par action soit un total de 1 400 599,20 € dont 6 606,60 € de Capital et 1 393 992,60 € de prime d'émission.

1.1.3 Faits majeurs de l'exercice.

- En janvier 2014, la Société a conclu une convention de compte courant pour une avance de 500 K€, rémunérée au taux de 6 %. Cette avance, versée en janvier 2014, est assortie de 58 754 BSA au profit du prêteur.
- En septembre 2014, la Société a procédé à une augmentation de capital en numéraire et conversion des deux comptes courants précédemment cités, par émission de 2.222.222 actions à bons de souscription d'actions, au prix de 9 € par action, dont 0,05 € de nominal et 8,95 € de prime d'émission. Cette augmentation de capital s'élève à un montant de 19 999 998 € dont 111 111,10 € de capital et 19 888 886,90 € de prime d'émission.
- En octobre 2014, la Société a émis 4 420 actions suite à l'exercice de 22 100 BSPCE. Ces actions ont été émises au prix de 4,20 € par action dont 0,05 € de nominal et 4,15 € de prime d'émission.
- En novembre 2014, une convention de cost-plus « Intercompany Service Agreement » a été conclue entre la Société Médian Technologies SA et la Société Médian Technologies Inc prenant effet en date du 1er janvier 2014. Suite à la signature de cette convention, la Société Médian Technologies SA a constaté en charge d'exploitation, une charge d'un montant de 972 K€. Notons que suite à la mise en place de cette nouvelle convention, la Société Médian Technologies SA comptabilise dorénavant les charges relatives à sa filiale en exploitation. En effet, jusqu'au 31/12/2013, les apports en trésorerie réalisés pour le compte de Médian Technologies Inc étaient dépréciés et constatés en charges financières.

1.1.4 Faits postérieurs à la date d'établissement des comptes annuels

- Aucun fait significatif n'est intervenu.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du décret du 29 novembre 1983 et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 *Tableau des immobilisations*

Tableau 2054, voir Annexe 1.

2.1.2 *Tableau des amortissements*

Tableau 2055, voir Annexe 2.

2.1.3 *Immobilisations incorporelles*

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.3.1 *Frais de développement*

Sur décision de gestion, ces frais de conception de logiciels ne font pas l'objet de comptabilisation à l'actif du bilan.

2.1.3.2 *Amortissement*

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 5 ans

2.1.4 *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.4.1 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Installations générales sur sol d'autrui	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	8 à 10 ans

2.1.5 Immobilisations financières

2.1.5.1 Titres de filiales et participations

- Liste des filiales et participations en \$

Société	Capitaux propres au 31/12/2014	% capital détenu	Valeur comptable nette des titres détenus	CA HT de l'exercice 2014	Résultat net de l'exercice 2014	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
• Filiales (+ 50 %)	- 5 253 955 \$	100 %	10 000 \$	1 210 184 \$	636 225 \$	0

2.1.5.2 Autres immobilisations financières

Les positions comptables liées au contrat de liquidité au 31/12/2014 sont les suivantes :

- 19 529 Actions propres pour un coût d'achat de 159 K€ (comptabilisées selon la méthode FIFO), et valorisées selon le cours de Bourse au 31/12/2014 pour 161 K€.
- Les espèces mobilisées et indisponibles s'élèvent à 58 K€ (pour un contrat initial de liquidité de 250 K€)

2.1.6 Stocks

2.1.6.1 Etat des stocks

Catégorie de stocks	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matériel informatique	16 720	10 601	6 119
Total	16 720	10 601	6 119

La dotation pour dépréciation comptabilisée au titre de l'exercice 2014 est de 4 325 €. La reprise de provision pour dépréciation de 5 575 € concerne des ordinateurs mis au rebut.

2.1.6.2 *Stocks de produits achetés*

Les stocks de matériel informatique sont évalués au coût d'achat HT.

Le coût d'achat est composé du prix d'achat et des frais de port sur achat.

2.1.7 *Créances*

2.1.7.1 *Classement par échéances*

Tableau 2057 – voir Annexe 3.

2.1.7.2 *Entreprises liées*

- Postes du bilan relatifs aux filiales et participations

	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la Société a un lien de participation
Participations financières		8 340
Provision titres de participation		8 340
Autres créances : Compte courant €		3 653 494
Autres créances : Compte courant \$		646 126
Provision Compte courant		4 299 620
Dettes fournisseurs		56 638
Créances clients		31 090

Notons que le compte courant et les titres de participation de la filiale font l'objet d'une provision pour dépréciation à hauteur de 100%.

2.1.7.3 *Autres créances*

Elles comprennent notamment :

- Une créance relative au crédit d'impôt recherche pour l'exercice 2014 d'un montant de 977 547 €.
- Une demande de remboursement de TVA pour un montant de 76 K€.
- Une créance de 210 K€ relative à de la TVA autoliquidée.

2.1.7.4 *Produits à recevoir*

	Montant
Clients, factures à établir	103 132
Intérêts courus à recevoir	17 499
Organisme sociaux	19 186
Divers	2 601
Total	142 418

2.1.8 *Disponibilités et divers*

Elles concernent essentiellement des comptes à terme pour un montant de 14 millions d'€uros et deux comptes courants bancaires pour 1 657 K€. Les intérêts comptabilisés à recevoir s'élèvent à 17 K€. Le compte bancaire en devise est évalué selon le cours Banque de France fin de mois en date de la clôture de l'arrêté des comptes.

2.1.9 *Comptes de régularisation*

2.1.9.1 *Charges constatées d'avance*

Les charges constatées d'avance pour 127 K€ concernent des charges d'exploitation.

2.2 Passif

2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

2.2.2 Capital

En Euros	N-1	+	-	N
Capital	301 723	111 332		413 055
Primes, réserves	29 332 756	18 217 090		47 549 846
BSA 2009	15 996			15 996
BSA 2013	64 000			64 000
Report à nouveau	- 26 450 279	-4 347 696		-30 797 975
Résultat	-4 347 697	-4 844 195	-4 347 697	-4 844 195
Total	-1 083 501	9 136 531	-4 347 697	12 400 724

2.2.2.1 Mouvements de l'exercice

Le capital est composé de 8 256 671 actions ordinaires de 0,05 € de valeur nominale, de 4 420 actions de préférence de catégorie E de 0,05 € de valeur et de 1 action de préférence de catégorie B de 0,05 € de valeur. Les changements intervenus au cours de l'exercice sont les suivants :

	Nombre d'actions	Valeur en capital	Prime d'émission
Position début de l'exercice	6 034 450	301 722,50	29 332 756,04
AGE 09/2014 et Conseil Administration septembre 2014: Augmentation de capital en numéraire et par compensation de créances.	2 222 222	111 111,10	19 888 886,90
Imputation des frais d'augmentation de capital sur Prime d'émission			-1 690 140,29
Conseil Administration octobre 2014: Augmentation de capital en numéraire	4 420	221	18 343
Position au 31 décembre 2014	8 261 092	413 054,60	47 549 845,65

En septembre 2014, la Société Médian a procédé à une augmentation de capital en numéraire par émission de 2.222.222 actions à bons de souscription d'actions, au prix de souscription de 9 euros (prime d'émission comprise). Le montant total de l'augmentation de capital s'élève à 19 999 998 euros (prime d'émission comprise). Les frais d'augmentation de capital ont été imputés sur la prime d'émission pour un montant de 1 690 140 €.

- En octobre 2014, la Société a émis 4 420 actions suite à l'exercice de 22 100 BSPCE. Ces actions ont été émises au prix de 4,20 € par action dont 0,05 € de nominal et 4,15 € de prime d'émission.

2.2.2.2 Emission d'un bon de souscription d'actions (le « BSA A-2009 »)

La Société NVF Equity Limited a souscrit un bon de souscription d'actions, pour un montant de 15 996 €, libéré en totalité par compensation de créance en 2009.

Ce BSA est exerçable à tout moment à compter de la réalisation de l'émission pendant une période de 10 ans expirant le 10 mars 2019.

Ce BSA donne droit à acquérir 24 609 actions ordinaires au prix d'exercice de 6,50 €.

2.2.2.3 Emission de 1.145.196 bons de souscription d'actions (les « BSA-2012 »)

La Société Quintiles a souscrit 1.145.196 bons de souscription d'actions.

Ces BSA ont une durée de vie expirant le 31 décembre 2018 et ne sont exerçables que par compensation avec une créance liquide et exigible qui serait détenue par Quintiles sur la Société.

Chaque bon donne droit à acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 11,875 € prime d'émission comprise.

2.2.2.4 Emission d'un bon de souscription d'actions (le « BSA-Ajustement »)

La Société Quintiles a souscrit 1 bon de souscription d'actions.

Ce bon de souscription ne pourra être exercé qu'une fois que la totalité des 1.145.196 bons de souscription d'actions mentionnés au point 2.2.2.3 ci-dessus aura été exercée et que ledit exercice n'aura pas permis à Quintiles d'atteindre 15% du capital pleinement dilué de la Société.

Ce bon de souscription d'actions donne le droit à Quintiles de souscrire un nombre d'actions lui permettant d'atteindre 15% du capital pleinement dilué de la Société

La souscription aux actions se fera uniquement par compensation avec une créance liquide et exigible qui serait détenue par Quintiles sur la Société.

Ce BSA donne droit à acquérir des actions nouvelles ordinaires de la Société au prix de 11,875 € prime d'émission comprise par action.

2.2.2.5 Emission de 80 000 bons de souscription d'actions (les « BSA-2013 »)

L'Assemblée Générale du 6 juin 2013 a décidé l'émission de 80 000 valeurs mobilières donnant accès au capital revêtant les caractéristiques de bons de souscription d'actions (BSA- 2013).

Chaque BSA-2013 a été souscrit au prix de 0.80 euros. Les fonds relatifs à cette souscription ont été libérés sur le deuxième semestre 2013.

Le prix unitaire d'exercice des BSA-2013 correspond à la moyenne des 40 jours de bourse qui précèdent l'Assemblée Générale du 6 juin 2013, soit 8.04 euros/actions. Ces BSA ont une durée de vie expirant le 31 décembre 2020.

2.2.2.6 Emission de 117 508 bons de souscription d'actions (« BSA-2013 »)

L'exercice de la totalité des 117 508 BSA 2013 décidé par le Conseil d'Administration de décembre 2013 (cf 1.1.1) donnera lieu à une augmentation du capital social d'un montant de 5 875,40 € euros correspondant à l'émission de 117 508 actions nouvelles de la Société. Ces BSA sont exerçables à tout moment à compter de la réalisation de l'émission expirant le 31 décembre 2016.

2.2.2.7 Emission de 2 222 222 bons de souscription d'actions.

L'assemblée générale du 29 septembre 2014 a décidé que l'émission de 2 222 222 BSA donnera lieu à une augmentation de capital d'un montant maximum, de 55 555,55 € euros par l'émission de 1. 111. 111 actions ordinaires de la Société, d'une valeur nominale de 0.05 € chacune à raison de l'exercice de deux BSA pour une action nouvelle. Le prix d'exercice par action est de 9 € prime d'émission comprise.

2.2.3 Autres capitaux propres

2.2.3.1 Avance conditionnée OSEO Innovation

Elles s'élèvent à 1 375 K€ et comprennent :

- **Une avance OSEO relative à la délibération du 28/05/2008 (LESIO Phase I)**

Le montant figurant au passif du bilan s'élève à 900 000 €. Les premiers remboursements sont intervenus entre avril 2012 et décembre 2014 pour un montant total de 600 K€. Suite à un avenant du 11 juillet 2013, il reste 9 remboursements trimestriels de 100 K€ avec une dernière échéance au 31/12/2016.

- **Une avance OSEO relative à la délibération du 17/09/2009 (LESIO Phase II)**

Le montant figurant au passif du bilan s'élève à 475 000 €. Les remboursements trimestriels sont à effectuer entre mars 2012 et décembre 2015. Les premiers remboursements sont intervenus entre avril 2012 et décembre 2014 pour un montant total de 900 K€. Il reste 4 trimestres de remboursement avec une dernière échéance en 12/2015.

2.2.4 Provisions pour risques et charges

2.2.4.1 Tableau des provisions pour risques et charges

	Montant au début de la période	Dotations de la période	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Montant à la fin de la période
Provision risques	33 794				33 794
Provision pour charges	106 226	227 593			333 819
Total	140 020	227 593			367 613

2.2.4.2 Evaluation des provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques au 31/12/2014 concernent :

- Un litige prud'homal pour 33 794 € provisionné à 100 % en fonction du chef de la demande.

2.2.4.3 Provision pour Charges : Engagements pris en matière de retraite

Engagements retraite au 31/12/2014	Provisionné	Non provisionné	Total
I. D. R.	333 819		333 819

L'engagement pour indemnités de départ à la retraite a été estimé sur la base des dispositions prévues par la convention collective applicable, à savoir la convention collective Syntec

Les hypothèses retenues dans la détermination de cet engagement sont les suivantes:

Indemnité de fin de carrière		31/12/2014
Taux d'actualisation		1,80%
Taux d'inflation		2,00%
Taux de revalorisation salariale		2,50%
Table de mortalité		INSEE TH-TF 2008-2010
Ages de départ en retraite		Compris entre 62 et 67 ans
Mode de départ en retraite		Départ volontaire
Taux de charges sociales		46%
Turnover (taux moyen par tranche d'âge)		
	Moins de 25 ans	7,15%
	25-29 ans	4,52%
	30-34 ans	3,63%
	35-39 ans	2,99%
	40-44 ans	2,42%
	45-49 ans	1,38%
	50-54 ans	0,60%
	55 ans et plus	0,00%

Le calcul des engagements de retraite est effectué selon la méthode des unités de crédit projetées.

La valeur actualisée de l'obligation est déterminée en actualisant les décaissements de trésorerie futurs estimés sur la base d'un taux d'intérêt d'obligations d'entreprises de première catégorie, libellées dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée. Le calcul intègre les facteurs de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs ainsi que les charges sociales afférentes aux IDR.

En French GAAP, la société reconnaît les écarts actuariels immédiatement en résultat et comptabilise donc au bilan la valeur de l'engagement (pas d'actifs financiers en couverture des IDR à ce jour).

2.2.5 Dettes financières

2.2.5.1 Classement par échéance

Tableau 2057 – voir Annexe 3.

2.2.5.2 Prêt sans intérêts Région PACA

Le capital restant dû s'élève à 21 K€ et les remboursements trimestriels de 5 K€ s'échelonnent jusqu'à novembre 2015.

2.2.5.3 Prêt participatif

Un prêt participatif de 350 K€ a été souscrit le 09 Août 2011 auprès de Sofired. Il présente les caractéristiques suivantes :

- Le prêt est consenti pour une durée de 5 ans à compter du 11/08/2011 ;
- La somme prêtée porte intérêt au taux de 5% calculé sur le capital restant dû ;
- Le prêt est assorti d'une rémunération indexée sur le résultat de l'entreprise. Elle n'intervient qu'à partir de la 4^{ème} année du prêt et jusqu'au dernier remboursement. Elle n'est effective que dans la mesure où il a été décidé de distribuer des bénéfices au titre de l'exercice.

Au 31/12/2014, le capital restant dû est de 132 K€.

2.2.5.4 Emprunts et dettes financières diverses

Ils concernent :

- 626 K€ d'avances sur indemnité consenties par la Coface au titre d'un contrat d'assurance prospection signé en mars 2009. Les remboursements s'effectuent, à l'issue de chacune des six années d'amortissement à compter du 01/10/2010, à raison de 14% du chiffre d'affaires export réalisé durant chacune de ces six années dans la zone couverte par le contrat (désormais « tous pays export »).

2.2.6 *Autres dettes*

2.2.6.1 *Charges à payer*

Charges à payer	Montant
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	298 894
Intérêts courus	1 527
Dettes sociales	679 440
Dettes fiscales	538
Total	980 399

2.2.7 *Comptes de régularisation*

2.2.7.1 *Les produits constatés d'avance*

Ils s'élèvent à 1 037 K€ et correspondent :

- pour 146 K€ à des prestations de maintenance sur les logiciels comptabilisées sur la période mais dont les périodes d'application portent sur les périodes ultérieures au 31/12/2014,
- pour 891 K€ à des prestations de service facturées à des entreprises pharmaceutiques mais dont l'exécution des travaux interviendra sur 2015.

2.2.7.2 *Ecart de conversion passif.*

Un écart de conversion passif a été comptabilisé pour un montant de 76 K€. Ils concernant une dette fournisseur en monnaie étrangère. Cette dette en devise est évaluée selon le cours Banque de France fin de mois en date de la clôture de l'arrêté des comptes.

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires par nature d'activité

Secteur d'activité	Montant
Prestations de services	1 262 319
Ventes de Licences	235 201
Ventes de marchandises	20 781
Total	1 518 301

3.2 Reconnaissance des revenus

Le chiffre d'affaires prestations de services à destination de l'industrie pharmaceutique est comptabilisé au fur et à mesure de l'exécution et de l'avancement des prestations.

3.3 Transfert de charges d'exploitation et reprise de provision

Elles correspondent essentiellement à :

- des transferts de charges d'exploitation d'un montant de 62 K€ relatifs à des charges de personnel (avantage en nature et rétrocession de cotisations sociales).
- 1 690 K€, aux frais relatifs à l'augmentation de capital réalisée en septembre 2014 et qui sont comptabilisés en charges externes d'exploitation et imputés sur la prime d'émission.

3.4 Autres achats et charges externes

Les achats et charges externes s'élèvent pour l'exercice 2014 à 4 383 K€ contre 1 565 K€. Cette différence provient essentiellement de la comptabilisation des frais relatifs à l'augmentation de capital pour 1 690 K€ et par la mise en place d'une nouvelle convention « Intercompany Service Agreement » avec la Société Médian Inc pour un montant de 972 K€.

3.5 Dépenses de Recherche & Développement

Les dépenses de Recherche & Développement éligibles au crédit d'impôt recherche s'établissent à 2 660 K€, à comparer avec les charges d'exploitation de la période de 8 856 K€.

3.6 Résultat financier

Les charges financières de - 221 K€ se justifient principalement par :

- Le complément de provision de 141 K€ concernant le compte courant financier de la filiale,
- Les charges d'intérêt concernant les intérêts des comptes courant d'associés pour un montant de 44 K€
- Les charges d'intérêt concernant l'emprunt contracté auprès de la SOFIRED pour un montant de 8 K€.

Les produits financiers de 119 K€ correspondent principalement à :

- Des gains de change pour un montant de 99 K€
- des intérêts sur les comptes à terme à hauteur de 20 K€.

3.7 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à + 5 K€.

3.8 Impôt sur les bénéfices

3.8.1 Montant des créances et des dettes d'impôt différé

Les allègements de la dette future d'impôts sont basés sur les éléments suivants :

- Déficit reportable au 31/12/2014 : 46 464 K€, soit un allègement d'impôt potentiel de 15 487 K€ (au taux de 33 1/3 %)

3.8.2 Crédit d'impôt recherche

Le profit d'impôt est de 977 K€ au 31/12/2014.

3.8.3 Crédit d'impôt compétitivité Emploi (CICE)

Le CICE comptabilisé dans les comptes de la Société à la clôture de l'exercice s'élève à 19 K€. Au compte de résultat, la Société a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel (charges sociales).

Cet apport de trésorerie va contribuer à financer la création de nouveaux emplois au sein de la Société.

3.9 Résultat net par action

Au 31/12/2014, le résultat net par action est de -0,59 €.

Les valeurs mobilières donnant accès au capital, émises au 31 décembre 2014, donnent droit à 2 913 702 actions :

- BSA A-2009 : 24 609 actions (cf. 2.2.2.2)
- BSA-2012 : 1.145.196 actions (cf. 2.2.2.3)
- BSA-Ajustement : non déterminé (cf. 2.2.2.4)
- BSPCE : 328 308 actions (cf. 4.2.3)
- Stock-options : 106 970 actions (cf. 4.2.3)
- BSA-2013 : 80 000 actions (cf. 2.2.2.5)
- BSA-2013 : 117 508 actions (cf. 2.2.2.6)
- BSA-2014 :1.111.111 actions (cf. 2.2.2.7)

En cas d'émission de toutes ces 2 913 702 actions auxquelles donnent droit les valeurs mobilières donnant accès au capital émises au 31 décembre 2014, le résultat net par action serait de -0,43 €.

4 Autres informations

4.1 Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	41
Employés	3
Total	44

4.2 Engagements

4.2.1 *Droit individuel à la formation*

Conformément à l'article L 123-13 (al 13) du code de commerce et du PCG (art 531-2/9) l'engagement de la Société vis-à-vis de son personnel en matière de DIF était de 3 855 heures au 31/12/2014.

4.2.2 *Licences d'exploitation logiciels et brevets*

Selon les dispositions des contrats de licences avec l'Université de Chicago, la Société doit à cet établissement les montants suivants, non encore comptabilisés au 31.12.2014 :

- Des royalties égales à 1% du chiffre d'affaires qui sera réalisé par la Société au titre du logiciel CAD-Lung postérieurement au 31.12.2014. A noter que le contrat prévoit que la Société devra en tous cas verser à l'Université de Chicago, à ce titre, un minimum de royalties de 15 K\$ pour chacune des années calendaires 2014 et au-delà (provisionné au bilan 31/12/2014)
- 45 K\$ lorsque la Société aura obtenu les autorisations administratives nécessaires à la commercialisation du logiciel CAD-Colon soit aux Etats-Unis, soit au Japon, soit en Europe, ainsi que 30 K\$ lorsque les ventes cumulées du logiciel CAD-Colon auront dépassé 1 000 K\$. A noter que la Société a décidé, début 2009, de ne plus commercialiser le logiciel CAD-Colon.
- Des royalties égales à 1,5 à 2,0 % du chiffre d'affaires qui sera réalisé par la Société au titre du logiciel CAD-Colon postérieurement au 31.12.2014. A noter que le contrat prévoit que la Société devra en tous cas verser à l'Université de Chicago, à ce titre, un minimum de royalties de 15 K\$ pour chacune des années calendaires 2014 et au-delà. A noter que, la Société ayant décidé de ne plus commercialiser le logiciel CAD-Colon, et en accord avec l'Université de Chicago, cet engagement ne sera pas applicable tant que la Société n'aura pas recommencé à le commercialiser.

4.2.3 Emission de BSPCE, de stock-options et BSA :

Date de l'assemblée générale	Nombre de titres autorisés	Date d'attribution des titres	Nombre de titres attribués	Date limite d'exercice	Nombre de titres annulés / non souscrits	Nombre de titres exercés	Nombre de titres valides et non exercés	Nombre d'actions correspondant	Prix d'exercice par action	Augmentation de capital potentielle (nominal)
BSPCE										
10/03/2009	186 256	20/05/2010	170 000	09/03/2019	30 000	20 000	120 000	24 000	6,50	1 200,00
07/12/2009	1 061 309	07/12/2009	1 061 309	06/12/2019	259 880	22 100	779 329	155 866	4,20	7 793,29
01/04/2011	100 000	01/04/2011	99 950	31/03/2021	20 000	0	79 950	15 990	6,50	799,50
18/05/2011	200 000	08/06/2011	149 952	17/05/2016	17 500	0	132 452	132 452	8,05	6 622,60
TOTAL BSPCE	1 547 565		1 481 211		327 380	42 100	1 111 731	328 308		16 415,39
Stock options										
01/04/2011	100 000	01/04/2011 15/12/2011 05/07/2012	5 000 60 000 34 000	14/12/2018 04/07/2019	5 000 0 3 000	0 0 0	0 60 000 31 000	0 60 000 31 000	0,00 9,00 10,00	0,00 3 000,00 1 550,00
05/04/2012	200 000	05/07/2012 03/10/2013	5 970 10 000	04/07/2019 02/10/2020	0 0	0 0	5 970 10 000	5 970 10 000	10,00 10,60	298,50 500,00
TOTAL Stock option	300 000		114 970		8 000	0	106 970	106 970		5 348,50
BSA										
10/03/2009	24 609	10/03/2009	24 609	10/03/2019			24 609	24 609	6,50	1 230,45
05/04/2012	1 145 196	05/04/2012	1 145 196	31/12/2018			1 145 196	1 145 196	11,875	57 259,80
05/04/2012	1	05/04/2012	ND	31/12/2018			ND	ND	11,875	ND
06/06/2013	60 000	06/06/2013	60 000	31/12/2020			60 000	60 000	8,04	3 000,00
06/06/2013	20 000	06/06/2013	20 000	31/12/2020			20 000	20 000	8,04	1 000,00
24/12/2013	117 508	24/12/2013	117 508	31/12/2016			117 508	117 508	8,51	5 875,40
29/09/2014	2 222 222	30/09/2014	2 222 222	29/09/2021			2 222 222	1 111 111	9,00	55 555,55
TOTAL BSA	3 589 536		3 589 535		0	0	3 589 535	2 478 424		123 921,20

ND : non déterminable

5 Annexes

Tableau 2054	Immobilisations
Tableau 2055	Amortissements
Tableau 2057	Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA MEDIAN TECHNOLOGIES

Néant *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE DESTINE AU DECLARANT

CORPORELLES

FINANCIERES

Cegid Group

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
						1		2	
		TOTAL I				D8		D9	
		TOTAL II				732 140		6 367	
		TOTAL III				488 410		39 402	
		TOTAL IV				281 714		89 220	
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				1 502 265		134 990	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	
						1		3	
		TOTAL I				D0		D7	
		TOTAL II				738 508		1X	
		TOTAL III				522 391		NI	
		TOTAL IV				296 410		2H	
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				1 557 310		0M	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				CZ				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				KD				
CORPORELLES	Terrains				KG				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ				
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	MI	KM				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2	KP	57 792		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	19 299			
		Matériel de transport*			KY	13 800			
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	397 518			
		Emballages récupérables et divers *			LE				
	Immobilisations corporelles en cours				LH				
	Avances et acomptes				LK				
	TOTAL III				LN				
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G			
Autres participations				8U	8 340				
Autres titres immobilisés				1P	81 781				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	191 593				
TOTAL IV				LQ					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0G					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				IN				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				IO				
CORPORELLES	Terrains				IP				
	Constructions	Sur sol propre			IQ				
		Sur sol d'autrui			IR				
		Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU				
		Matériel de transport			IV				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW	5 421			
		Emballages récupérables et divers *			IX				
	Immobilisations corporelles en cours				MY				
	Avances et acomptes				NC				
	TOTAL III				IY				
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ			
Autres participations				10					
Autres titres immobilisés				11					
Prêts et autres immobilisations financières				12	74 524				
TOTAL IV				13					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA MEDIAN TECHNOLOGIES

Néant *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY	EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE	709 442	PF	16 344	PG	PH	725 786	
Terrains			PI		PJ		PK	PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO	PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT	PU		
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions		PV	29 719	PW	5 779	PX	PY	35 498	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB	QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	8 335	QE	1 929	QF	QG	10 265	
	Matériel de transport		QH	13 800	QI		QJ	QK	13 800	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	314 969	QM	63 452	QN	4 044	QO	374 377
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS	QT		
TOTAL III			QU	366 824	QV	71 161	QW	4 044	QX	433 941
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	1 076 267	ØP	87 505	ØQ	4 044	ØR	1 159 728

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
TOTAL I													
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
TOTAL II													
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8	U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participation	NL						NM						NO
TOTAL IV													
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW						NY						NZ
Total général non ventilé (NS+NT+NU)													
Total général non ventilé (NW-NY)													

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE DESTINE AU DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SA MEDIAN TECHNOLOGIES

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP	37 505	UR		US	37 505				
	Autres immobilisations financières	UT	91 759	UV	58 419	UW	33 339				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	304 040		304 040						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	550		550						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	19 186		19 186						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	977 547		977 547					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	363 921		363 921					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
	Divers	VP	2 601		2 601						
	Groupe et associés (2)	VC	4 299 619				4 299 619				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 597		1 597						
	Charges constatées d'avance	VS	127 143		127 143						
	TOTAUX			VT	6 225 471	VU	1 855 007	VV	4 370 464		
RENOIS	(1)	Montant des		VD	12 195						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VE							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y									
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z									
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	1 527		1 527					
		à plus d'1 an à l'origine	VH	21 428		21 428					
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	758 804		185 382		573 422				
	Fourisseurs et comptes rattachés	8B	656 468		656 468						
	Personnel et comptes rattachés	8C	429 067		429 067						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	528 944		528 944						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	218 136		218 136						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	538		538						
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J									
	Groupe et associés (2)	VI	6		6						
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K									
	Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ									
	Produits constatés d'avance	8L	1 036 725		1 001 033		35 692				
TOTAUX			VY	3 651 645	VZ	3 042 531	609 114				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	149 749							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

MEDIAN TECHNOLOGIES

Les 2 Arcs - Bâtiment B
1800 Route des Crêtes
06560 VALBONNE

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2014)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2014)

Aux Actionnaires
MEDIAN TECHNOLOGIES
Les 2 Arcs - Bâtiment B
1800 Route des Crêtes
06560 VALBONNE

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société MEDIAN TECHNOLOGIES, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

*PricewaterhouseCoopers Entreprises SARL, L'Arénas, Immeuble Nice Plaza, 455 Promenade des Anglais,
BP 93130 - 06203 Nice Cedex 03
Téléphone: +33 (0)4 93 37 20 20, Fax: +33 (0)4 93 37 20 00, www.expert-comptable.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris-Ile-de-France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société à responsabilité limitée au capital de 78 000 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 632 028 627. TVA n° FR 24 632 028 627. Siret 632 028 627 00404. Code APE 6920 Z. Bureaux : Amiens, Bordeaux, Bourg-en-Bresse, Cognac, Dijon, Grenoble, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Pau, Quimper, Rennes, Saint-Quentin, Strasbourg, Toulouse.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiqués dans le rapport de gestion.

Fait à Nice, le 14 avril 2015

Le Commissaire aux Comptes
PricewaterhouseCoopers Entreprises



Xavier Salmon-Lefranc

Bilan

SA MEDIAN TECHNOLOGIES

Au : 31/12/2014

N° SIRET: 44367630900034

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

Actif		Exercice			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou .Prov.	Montant net	Au : 31/12/2013	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Incorporel	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	738 508	725 786	12 721	22 698
		Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles					
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	Total	738 508	725 786	12 721	22 698	
	Corporel	Terrains	57 792	35 498	22 293	28 072
		Constructions				
Inst. techniques, mat. out. industriels		464 598	398 443	66 155	93 512	
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Total	522 391	433 941	88 449	121 585		
Financier (2)	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations	8 340	8 340			
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés	158 806		158 806	81 781	
	Prêts	37 505		37 505	25 310	
	Autres immobilisations financières	91 759		91 759	166 283	
Total	296 410	8 340	288 070	273 374		
Total de l'actif immobilisé		1 557 310	1 168 068	389 241	417 658	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	16 719	10 601	6 118	18 240	
	Total	16 719	10 601	6 118	18 240	
	Créances (3)	Avanc. acomptes versés / commandes	2 700		2 700	
		Clients et comptes rattachés	304 040		304 040	483 602
		Autres créances	5 665 024	4 299 619	1 365 404	1 030 853
		Capital souscrit et appelé, non versé				
Total	5 969 064	4 299 619	1 669 444	1 514 455		
Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :					
	Instruments de trésorerie	15 674 975		15 674 975	2 071 885	
Disponibilités						
Total	15 674 975		15 674 975	2 071 885		
Charges constatées d'avance		127 143		127 143	143 836	
Total de l'actif circulant et des charges constatées d'avance		21 790 602	4 310 220	17 480 381	3 748 417	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursements des emprunts						
Ecart de conversion actif						
Total de l'actif		23 347 912	5 478 289	17 869 623	4 166 075	
(1) Dont droit au bail						
Renvois : (2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				58 419	132 455	
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)				4 299 619	4 159 133	
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients	

Bilan

SA MEDIAN TECHNOLOGIES

Au : 31/12/2014

EUR

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

Passif		Exercice	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital social (dont versé : 413 054)	413 054	301 722
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	47 629 841	29 412 752
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(30 797 975)	(26 450 278)
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	(4 844 195)	(4 347 696)
Situation nette avant répartition	12 400 724	(1 083 501)	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total	12 400 724	(1 083 501)	
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées	1 375 000	1 987 000
Total	1 375 000	1 987 000	
Provisions	Provisions pour risques	33 794	33 794
	Provisions pour charges	333 819	106 226
Total	367 613	140 020	
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (2)	22 955	45 115
	Emprunts et dettes financières divers (3)	758 810	1 387 131
	Total	781 765	1 432 246
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	656 468	289 248
	Dettes fiscales et sociales	1 176 686	900 107
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		1 198	
Instruments de trésorerie			
Total	1 833 154	1 190 553	
Produits constatés d'avance	1 036 725	499 755	
Total des dettes et des produits constatés d'avance	3 651 645	3 122 556	
Ecart de conversion passif	74 639		
Total du passif	17 869 623	4 166 075	
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier			
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	609 114	212 687	
à moins d'un an	3 042 531	2 909 868	
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs bancaires	1 527	2 258	
(3) dont emprunts participatifs	132 502	203 202	

Compte de résultat

SA MEDIAN TECHNOLOGIES

Périodes 01/01/2014 31/12/2014 Durées 12 mois
01/01/2013 31/12/2013 12 mois

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

		France	Exportation	Total	Exercice précédent	
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	7 183	13 598	20 781	12 293	
	Production vendue { Biens	116 244	118 957	235 201	84 729	
	{ Services	244 830	1 017 489	1 262 319	1 105 712	
	Chiffre d'affaires net	368 257	1 150 044	1 518 301	1 202 734	
	Productions stockées					
	Production immobilisée					
	Produits nets partiels sur opérations à long terme					
	Subventions d'exploitation				1 516	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 763 852	190 947	
	Autres produits			116	54 726	
	Total			3 282 270	1 449 925	
Charges d'exploitation (2)	Marchandises { Achats			273	214	
	{ Variations de stocks			13 371	59 085	
	Matières premières et autres approvisionnements { Achats				1 766	
	{ Variations de stocks					
	Autres achats et charges externes (3)			4 383 535	1 564 986	
	Impôts, taxes et versements assimilés			80 054	100 925	
	Salaires et traitements			2 807 380	2 746 572	
	Charges sociales			1 336 162	1 343 088	
	- sur Immobilisations { amortissements			85 646	117 683	
	{ provisions					
Dotations d'exploitation			4 325	4 288		
- sur actif circulant						
- pour risques et charges			227 593	22 629		
Autres charges			69 415	77 559		
	Total			9 007 757	6 038 799	
Résultat d'exploitation				A	(5 725 486)	(4 588 873)
Opér. cour.	Bénéfice attribué ou perte transférée					B
	Perte supportée ou bénéfice transféré					C
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)					
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)					
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			19 829	16 729	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					
	Différences positives de change			99 330	5 204	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				209	
	Total			119 159	22 142	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			140 486	702 384	
	Intérêts et charges assimilées (5)			53 546	11 528	
	Différences négatives de change			26 703	33 998	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total			220 735	747 911	
Résultat financier				D	(101 576)	(725 769)
Résultat courant avant impôts (+/- A +/- B - C +/- D)				E	(5 827 063)	(5 314 643)

Compte de résultat SA MEDIAN TECHNOLOGIES

Périodes 01/01/2014 31/12/2014 Durées 12 mois
01/01/2013 31/12/2013 12 mois

EUR

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 743
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	9 571	36 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total	9 571	39 743
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		43 264
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 392	2 415
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 859	3 651
	Total	4 251	49 331
Résultat exceptionnel		F	(9 587)
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	
		(977 547)	(976 534)
Bénéfice ou perte (+/- E +/- F - G - H)		(4 844 195)	(4 347 696)
Renvois			
(1) Dont	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	{ charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôts des corrections d'erreurs	(17 939)	(26)
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont produits concernant les entités liées			
(5) Dont intérêts concernant les entités liées			

Comptabilité tenue en euros



SA Median Technologies

Annexe des comptes annuels au
31/12/2014

SA Median Technologies
Les Deux Arcs - 1800 route des Crêtes – 06560 Valbonne
Ce rapport contient 26 pages
Référence AG.AA

Sommaire

1	Faits majeurs	3
1.1	Evènements principaux de l'exercice	3
1.1.1	Rappel historique	3
1.1.2	Historique des levées de fonds depuis l'introduction en bourse	4
1.1.3	Faits majeurs de l'exercice.	5
1.1.4	Faits postérieurs à la date d'établissement des comptes annuels	6
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	6
2	Informations relatives au bilan	7
2.1	Actif	7
2.1.1	Tableau des immobilisations	7
2.1.2	Tableau des amortissements	7
2.1.3	Immobilisations incorporelles	7
2.1.4	Immobilisations corporelles	7
2.1.5	Immobilisations financières	8
2.1.6	Stocks	8
2.1.7	Créances	9
2.1.8	Disponibilités et divers	10
2.1.9	Comptes de régularisation	10
2.2	Passif	11
2.2.1	Tableau de variation des capitaux propres	11
2.2.2	Capital	11
2.2.3	Autres capitaux propres	13
2.2.4	Provisions pour risques et charges	14
2.2.5	Dettes financières	16
2.2.6	Autres dettes	17
2.2.7	Comptes de régularisation	17
3	Informations relatives au compte de résultat	18
3.1	Ventilation du chiffre d'affaires par nature d'activité	18
3.2	Reconnaissance des revenus	18
3.3	Transfert de charges d'exploitation et reprise de provision	18
3.4	Autres achats et charges externes	18
3.5	Dépenses de Recherche & Développement	18
3.6	Résultat financier	19
3.7	Résultat exceptionnel	19
3.8	Impôt sur les bénéfices	19
3.8.1	Montant des créances et des dettes d'impôt différé	19
3.8.2	Crédit d'impôt recherche	19
3.8.3	Crédit d'impôt compétitivité Emploi (CICE)	20
3.9	Résultat net par action	20
4	Autres informations	21



4.1	Effectif moyen	21
4.2	Engagements	21
4.2.1	Droit individuel à la formation	21
4.2.2	Licences d'exploitation logiciels et brevets	21
4.2.3	Emission de BSPCE, de stock-options et BSA :	22
5	Annexes	23

1 Faits majeurs

1.1 Evènements principaux de l'exercice

1.1.1 Rappel historique

- En mai 2008, la Commission Régionale d'Attribution des Aides à l'Innovation (OSEO) a décidé de soutenir la Société par une aide à l'innovation sous forme d'une avance remboursable de 1 500 000 €, dont 600 000 € ont été reçus par la Société en juillet 2008, 600 000 € en mars 2009 et 300 000 € en juin 2009.
- Fin 2009, OSEO Innovation et le département des Alpes Maritimes ont décidé de soutenir la Société par une nouvelle aide à l'innovation sous forme d'une avance remboursable d'un montant de 1 375 000 € dont 1 100 000 € ont été reçus par la Société dans le courant de l'année 2010 et 275 000 € dans le courant de l'exercice 2011.

Au 31/12/2014, le solde restant à rembourser auprès d'OSEO est de 1 375 K€.

- En septembre 2008, la Société et la Région PACA ont signé une convention au terme de laquelle cette dernière prête à la Société un montant de 300 000 €, remboursable trimestriellement sur 7 ans, et sans intérêt. La Société a reçu en octobre 2008, au titre de cette convention, 150 000 €. Certaines conditions n'étant pas remplies, le solde ne sera pas versé par la Région. Au 31/12/2014, le solde restant à rembourser est de 21 K€.
- En mars 2009, la Société a signé avec la Coface un contrat d'assurance-prospection au titre duquel la Société a reçu en mai 2009 une avance sur indemnité d'un montant de 280.000 €, remboursable à hauteur de 14% du chiffre d'affaires export qui sera réalisé dans la zone couverte par le contrat (Amérique du Nord et les principaux pays d'Europe occidentale jusqu'en janvier 2011, puis tout pays export suite à un avenant signé à cette même date). Dans le courant du 1^{er} trimestre 2010, la Société a reçu le solde de l'indemnité relative au 1^{er} exercice de garantie, ainsi qu'une avance sur l'indemnité relative au 2^{ème} exercice de garantie, ce pour un montant total de 384 971 €. En mars 2011, la Société a reçu, le solde de l'indemnité relative au 2^{ème} exercice de garantie, ce pour un montant de 162.183 €. Par avenant du 2 mars 2011, le contrat Coface est passé en période d'amortissement à compter du 01/10/2010 pour une durée de 72 mois. Au 31/12/2014, le montant restant à rembourser auprès de la COFACE est de 626 K€.
- En août 2011, la Société a contracté auprès de la SOFIRED un prêt participatif d'un montant de 350 000 €, d'une durée de 5 ans, remboursable trimestriellement et portant intérêt à un taux fixe annuel de 5% calculé sur le capital restant dû. Au 31/12/2014, le montant restant à rembourser est de 132 K€.
- En février 2012, la Société a signé un accord stratégique avec Quintiles pour offrir à l'industrie biopharmaceutique mondiale des services d'imagerie avancés et intégrés. Quintiles est le premier fournisseur mondial de services pour l'industrie biopharmaceutique. Quintiles est le seul fournisseur de services biopharmaceutiques entièrement intégrés à proposer des

solutions cliniques, commerciales, de conseil et de fonds propres à travers le monde. Quintiles est présent dans 60 pays et emploie plus de 20 000 salariés. Conformément à cet accord, l'assemblée générale du 5 avril 2012 a alloué à Quintiles :

- 1.145.196 bons de souscription d'actions, chaque bon donnant droit à souscrire une action ordinaire de la Société au prix de 11,875 € prime d'émission comprise. La souscription aux actions se fera uniquement par compensation avec une créance liquide et exigible qui serait détenue par Quintiles sur la Société.
- 1 bon de souscription d'actions donnant le droit à Quintiles de souscrire un nombre d'actions lui permettant d'atteindre 15% du capital pleinement dilué de la Société, ce au prix de 11,875 € prime d'émission comprise par action. Ce bon de souscription ne pourra être exercé qu'une fois que la totalité des 1.145.196 bons de souscription d'actions mentionnés plus haut aura été exercée et que ledit exercice n'aura pas permis à Quintiles d'atteindre 15% du capital pleinement dilué de la Société. La souscription aux actions se fera uniquement par compensation avec une créance liquide et exigible qui serait détenue par Quintiles sur la Société.

A la date de clôture, aucun de ces bons de souscription d'actions n'a été exercé.

- En décembre 2013, la Société a conclu une convention de compte courant pour une avance de 500 K€ au taux de 6 %. Cette avance en compte courant, versée en décembre 2013, est assortie de 58 754 BSA au profit du prêteur.
- En décembre 2013, le Conseil d'Administration a décidé de procéder à une émission de 117 508 valeurs mobilières donnant accès au capital revêtant les caractéristiques de bons de souscriptions d'actions (BSA 2013) à titre gratuit. Ces BSA sont attribués par moitié aux prêteurs des deux avances en compte courant de 500 K€ réalisées en fin 2013 et début 2014. Chaque BSA 2013 donnera droit à la souscription d'une action nouvelle de la Société de 0,05 centimes de nominal chacune, moyennant le règlement d'un prix d'exercice égal à 8,51 € par action nouvelle.

1.1.2 Historique des levées de fonds depuis l'introduction en bourse

- En mai 2011, la Société a procédé à une augmentation de capital en numéraire et conversion de compte courant par émission de 1.239.356 actions au prix de 8,05 € par action, dont 0,05 € de nominal et 8,00 € de prime d'émission. Suite à cette augmentation de capital, les titres de la Société ont été admis sur le marché NYSE Alternext à Paris selon le principe de la cotation directe avec un cours de référence de 8.05 € par action.
- En mai 2011, la Société a souscrit un contrat de liquidité avec un animateur agréé à hauteur de 150 K€ pour une durée initiale de 2 ans. En décembre 2011, la Société a procédé à un apport complémentaire de 50 K€ ainsi qu'en avril 2012 pour le même montant.

- En juillet 2011, Canon Inc. a pris une participation de 15% (après dilution) dans la Société via la souscription de 223.464 actions nouvelles et l'achat de 738.361 actions auprès des actionnaires historiques, ce au prix de 8,95 € par action. Cette prise de participation est assortie de la signature d'un accord stratégique visant à co-développer et à commercialiser des nouveaux produits et services.
- En septembre 2011, la Société a émis une action de préférence, au prix de 8,95 € dont 0,05 € de nominal et 8,90 € de prime d'émission, cette action de préférence donnant droit à son souscripteur d'être représenté au Conseil d'Administration de la Société en particulier tant qu'il détiendra au moins 10% du capital social de la Société sur une base non diluée.
- En juin 2012, deux Fonds Communs de Placement pour l'Innovation gérés par OTC Asset Management ont souscrit au total 80.000 actions nouvelles au prix de 10,00 € par action dont 0,05 € de nominal et 9,95 € de prime d'émission.
- L'assemblée générale mixte du 06 juin 2013 a décidé l'émission de 80 000 BSA-2013 au prix unitaire de 0,80 €. Ces BSA ont été attribués et souscrits pour un montant de 64 000 Euros sur le troisième trimestre 2013. Le prix d'exercice unitaire de ces BSA-2013 est de 8,04 €/action.
- En Août 2013, six Fonds Communs de Placement pour l'Innovation ont souscrit au total 132 132 actions nouvelles au prix de 10,60 € par action soit un total de 1 400 599,20 € dont 6 606,60 € de Capital et 1 393 992,60 € de prime d'émission.

1.1.3 Faits majeurs de l'exercice.

- En janvier 2014, la Société a conclu une convention de compte courant pour une avance de 500 K€, rémunérée au taux de 6 %. Cette avance, versée en janvier 2014, est assortie de 58 754 BSA au profit du prêteur.
- En septembre 2014, la Société a procédé à une augmentation de capital en numéraire et conversion des deux comptes courants précédemment cités, par émission de 2.222.222 actions à bons de souscription d'actions, au prix de 9 € par action, dont 0,05 € de nominal et 8,95 € de prime d'émission. Cette augmentation de capital s'élève à un montant de 19 999 998 € dont 111 111,10 € de capital et 19 888 886,90 € de prime d'émission.
- En octobre 2014, la Société a émis 4 420 actions suite à l'exercice de 22 100 BSPCE. Ces actions ont été émises au prix de 4,20 € par action dont 0,05 € de nominal et 4,15 € de prime d'émission.
- En novembre 2014, une convention de cost-plus « Intercompany Service Agreement » a été conclue entre la Société Médian Technologies SA et la Société Médian Technologies Inc prenant effet en date du 1er janvier 2014. Suite à la signature de cette convention, la Société Médian Technologies SA a constaté en charge d'exploitation, une charge d'un montant de 972 K€. Notons que suite à la mise en place de cette nouvelle convention, la Société Médian Technologies SA comptabilise dorénavant les charges relatives à sa filiale en exploitation. En effet, jusqu'au 31/12/2013, les apports en trésorerie réalisés pour le compte de Médian Technologies Inc étaient dépréciés et constatés en charges financières.

1.1.4 *Faits postérieurs à la date d'établissement des comptes annuels*

- Aucun fait significatif n'est intervenu.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du décret du 29 novembre 1983 et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 *Tableau des immobilisations*

Tableau 2054, voir Annexe 1.

2.1.2 *Tableau des amortissements*

Tableau 2055, voir Annexe 2.

2.1.3 *Immobilisations incorporelles*

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.3.1 *Frais de développement*

Sur décision de gestion, ces frais de conception de logiciels ne font pas l'objet de comptabilisation à l'actif du bilan.

2.1.3.2 *Amortissement*

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 5 ans

2.1.4 *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.4.1 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Installations générales sur sol d'autrui	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	8 à 10 ans

2.1.5 Immobilisations financières

2.1.5.1 Titres de filiales et participations

- Liste des filiales et participations en \$

Société	Capitaux propres au 31/12/2014	% capital détenu	Valeur comptable nette des titres détenus	CA HT de l'exercice 2014	Résultat net de l'exercice 2014	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
◦ Filiales (+ 50 %)	- 5 253 955 \$	100 %	10 000 \$	1 210 184 \$	636 225 \$	0

2.1.5.2 Autres immobilisations financières

Les positions comptables liées au contrat de liquidité au 31/12/2014 sont les suivantes :

- 19 529 Actions propres pour un coût d'achat de 159 K€ (comptabilisées selon la méthode FIFO), et valorisées selon le cours de Bourse au 31/12/2014 pour 161 K€.
- Les espèces mobilisées et indisponibles s'élèvent à 58 K€ (pour un contrat initial de liquidité de 250 K€)

2.1.6 Stocks

2.1.6.1 Etat des stocks

Catégorie de stocks	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matériel informatique	16 720	10 601	6 119
Total	16 720	10 601	6 119

La dotation pour dépréciation comptabilisée au titre de l'exercice 2014 est de 4 325 €. La reprise de provision pour dépréciation de 5 575 € concerne des ordinateurs mis au rebut.

2.1.6.2 Stocks de produits achetés

Les stocks de matériel informatique sont évalués au coût d'achat HT.

Le coût d'achat est composé du prix d'achat et des frais de port sur achat.

2.1.7 Créances

2.1.7.1 Classement par échéances

Tableau 2057 – voir Annexe 3.

2.1.7.2 Entreprises liées

€ Postes du bilan relatifs aux filiales et participations

	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la Société a un lien de participation
Participations financières		8 340
Provision titres de participation		8 340
Autres créances : Compte courant €		3 653 494
Autres créances : Compte courant \$		646 126
Provision Compte courant		4 299 620
Dettes fournisseurs		56 638
Créances clients		31 090

Notons que le compte courant et les titres de participation de la filiale font l'objet d'une provision pour dépréciation à hauteur de 100%.

2.1.7.3 Autres créances

Elles comprennent notamment :

- Une créance relative au crédit d'impôt recherche pour l'exercice 2014 d'un montant de 977 547 €.
- Une demande de remboursement de TVA pour un montant de 76 K€.
- Une créance de 210 K€ relative à de la TVA autoliquidée.

2.1.7.4 Produits à recevoir

	Montant
Clients, factures à établir	103 132
Intérêts courus à recevoir	17 499
Organisme sociaux	19 186
Divers	2 601
Total	142 418

2.1.8 Disponibilités et divers

Elles concernent essentiellement des comptes à terme pour un montant de 14 millions d'€uros et deux comptes courants bancaires pour 1 657 K€. Les intérêts comptabilisés à recevoir s'élèvent à 17 K€. Le compte bancaire en devise est évalué selon le cours Banque de France fin de mois en date de la clôture de l'arrêté des comptes.

2.1.9 Comptes de régularisation

2.1.9.1 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance pour 127 K€ concernent des charges d'exploitation.

2.2 Passif

2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

2.2.2 Capital

En Euros	N-1	+	-	N
Capital	301 723	111 332		413 055
Primes, réserves	29 332 756	18 217 090		47 549 846
BSA 2009	15 996			15 996
BSA 2013	64 000			64 000
Report à nouveau	- 26 450 279	-4 347 696		-30 797 975
Résultat	-4 347 697	-4 844 195	-4 347 697	-4 844 195
Total	-1 083 501	9 136 531	-4 347 697	12 400 724

2.2.2.1 Mouvements de l'exercice

Le capital est composé de 8 256 671 actions ordinaires de 0,05 € de valeur nominale, de 4 420 actions de préférence de catégorie E de 0,05 € de valeur et de 1 action de préférence de catégorie B de 0,05 € de valeur. Les changements intervenus au cours de l'exercice sont les suivants :

	Nombre d'actions	Valeur en capital	Prime d'émission
Position début de l'exercice	6 034 450	301 722,50	29 332 756,04
AGE 09/2014 et Conseil Administration septembre 2014: Augmentation de capital en numéraire et par compensation de créances.	2 222 222	111 111,10	19 888 886,90
Imputation des frais d'augmentation de capital sur Prime d'émission			-1 690 140,29
Conseil Administration octobre 2014: Augmentation de capital en numéraire	4 420	221	18 343
Position au 31 décembre 2014	8 261 092	413 054,60	47 549 845,65

En septembre 2014, la Société Médian a procédé à une augmentation de capital en numéraire par émission de 2.222.222 actions à bons de souscription d'actions, au prix de souscription de 9 euros (prime d'émission comprise). Le montant total de l'augmentation de capital s'élève à 19 999 998 euros (prime d'émission comprise). Les frais d'augmentation de capital ont été imputés sur la prime d'émission pour un montant de 1 690 140 €.

- En octobre 2014, la Société a émis 4 420 actions suite à l'exercice de 22 100 BSPCE. Ces actions ont été émises au prix de 4,20 € par action dont 0,05 € de nominal et 4,15 € de prime d'émission.

2.2.2.2 Emission d'un bon de souscription d'actions (le « BSA 1-2009 »)

La Société NVF Equity Limited a souscrit un bon de souscription d'actions, pour un montant de 15 996 €, libéré en totalité par compensation de créance en 2009.

Ce BSA est exerçable à tout moment à compter de la réalisation de l'émission pendant une période de 10 ans expirant le 10 mars 2019.

Ce BSA donne droit à acquérir 24 609 actions ordinaires au prix d'exercice de 6,50 €.

2.2.2.3 Emission de 1.145.196 bons de souscription d'actions (les « BSA-2012 »)

La Société Quintiles a souscrit 1.145.196 bons de souscription d'actions.

Ces BSA ont une durée de vie expirant le 31 décembre 2018 et ne sont exerçables que par compensation avec une créance liquide et exigible qui serait détenue par Quintiles sur la Société.

Chaque bon donne droit à acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 11,875 € prime d'émission comprise.

2.2.2.4 Emission d'un bon de souscription d'actions (le « BSA-Ajustement »)

La Société Quintiles a souscrit 1 bon de souscription d'actions.

Ce bon de souscription ne pourra être exercé qu'une fois que la totalité des 1.145.196 bons de souscription d'actions mentionnés au point 2.2.2.3 ci-dessus aura été exercée et que ledit exercice n'aura pas permis à Quintiles d'atteindre 15% du capital pleinement dilué de la Société.

Ce bon de souscription d'actions donne le droit à Quintiles de souscrire un nombre d'actions lui permettant d'atteindre 15% du capital pleinement dilué de la Société

La souscription aux actions se fera uniquement par compensation avec une créance liquide et exigible qui serait détenue par Quintiles sur la Société.

Ce BSA donne droit à acquérir des actions nouvelles ordinaires de la Société au prix de 11,875 € prime d'émission comprise par action.

2.2.2.5 Emission de 80 000 bons de souscription d'actions (les « BSA-2013 »)

L'Assemblée Générale du 6 juin 2013 a décidé l'émission de 80 000 valeurs mobilières donnant accès au capital revêtant les caractéristiques de bons de souscription d'actions (BSA- 2013).

Chaque BSA-2013 a été souscrit au prix de 0.80 euros. Les fonds relatifs à cette souscription ont été libérés sur le deuxième semestre 2013.

Le prix unitaire d'exercice des BSA-2013 correspond à la moyenne des 40 jours de bourse qui précèdent l'Assemblée Générale du 6 juin 2013, soit 8.04 euros/actions. Ces BSA ont une durée de vie expirant le 31 décembre 2020.

2.2.2.6 Emission de 117 508 bons de souscription d'actions (« BSA-2013 »)

L'exercice de la totalité des 117 508 BSA 2013 décidé par le Conseil d'Administration de décembre 2013 (cf 1.1.1) donnera lieu à une augmentation du capital social d'un montant de 5 875,40 Euros correspondant à l'émission de 117 508 actions nouvelles de la Société. Ces BSA sont exerçables à tout moment à compter de la réalisation de l'émission expirant le 31 décembre 2016.

2.2.2.7 Emission de 2 222 222 bons de souscription d'actions.

L'assemblée générale du 29 septembre 2014 a décidé que l'émission de 2 222 222 BSA donnera lieu à une augmentation de capital d'un montant maximum, de 55 555,55 Euros par l'émission de 1.111.111 actions ordinaires de la Société, d'une valeur nominale de 0.05 € chacune à raison de l'exercice de deux BSA pour une action nouvelle. Le prix d'exercice par action est de 9 € prime d'émission comprise.

2.2.3 Autres capitaux propres

2.2.3.1 Avance conditionnée OSEO Innovation

Elles s'élèvent à 1 375 K€ et comprennent :

- **Une avance OSEO relative à la délibération du 28/05/2008 (LESIO Phase I)**

Le montant figurant au passif du bilan s'élève à 900 000 €. Les premiers remboursements sont intervenus entre avril 2012 et décembre 2014 pour un montant total de 600 K€. Suite à un avenant du 11 juillet 2013, il reste 9 remboursements trimestriels de 100 K€ avec une dernière échéance au 31/12/2016.

- **Une avance OSEO relative à la délibération du 17/09/2009 (LESIO Phase II)**

Le montant figurant au passif du bilan s'élève à 475 000 €. Les remboursements trimestriels sont à effectuer entre mars 2012 et décembre 2015. Les premiers remboursements sont intervenus entre avril 2012 et décembre 2014 pour un montant total de 900 K€. Il reste 4 trimestres de remboursement avec une dernière échéance en 12/2015.

2.2.4 Provisions pour risques et charges

2.2.4.1 Tableau des provisions pour risques et charges

	Montant au début de la période	Dotations de la période	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Montant à la fin de la période
Provision risques	33 794				33 794
Provision pour charges	106 226	227 593			333 819
Total	140 020	227 593			367 613

2.2.4.2 Evaluation des provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques au 31/12/2014 concernent :

- Un litige prud'homal pour 33 794 € provisionné à 100 % en fonction du chef de la demande.

2.2.4.3 Provision pour Charges : Engagements pris en matière de retraite

Engagements retraite au 31/12/2014	Provisionné	Non provisionné	Total
I. D. R.	333 819		333 819

L'engagement pour indemnités de départ à la retraite a été estimé sur la base des dispositions prévues par la convention collective applicable, à savoir la convention collective Syntec

Les hypothèses retenues dans la détermination de cet engagement sont les suivantes:

Indemnité de fin de carrière		31/12/2014
Taux d'actualisation		1,80%
Taux d'inflation		2,00%
Taux de revalorisation salariale		2,50%
Table de mortalité		INSEE TH-TF 2008-2010
Agés de départ en retraite		Compris entre 62 et 67 ans
Mode de départ en retraite		Départ volontaire
Taux de charges sociales		46%
Turnover (taux moyen par tranche d'âge)		
	Moins de 25 ans	7,15%
	25-29 ans	4,52%
	30-34 ans	3,63%
	35-39 ans	2,99%
	40-44 ans	2,42%
	45-49 ans	1,38%
	50-54 ans	0,60%
	55 ans et plus	0,00%

Le calcul des engagements de retraite est effectué selon la méthode des unités de crédit projetées.

La valeur actualisée de l'obligation est déterminée en actualisant les décaissements de trésorerie futurs estimés sur la base d'un taux d'intérêt d'obligations d'entreprises de première catégorie, libellées dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée. Le calcul intègre les facteurs de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs ainsi que les charges sociales afférentes aux IDR.

En French GAAP, la société reconnaît les écarts actuariels immédiatement en résultat et comptabilise donc au bilan la valeur de l'engagement (pas d'actifs financiers en couverture des IDR à ce jour).

2.2.5 Dettes financières

2.2.5.1 Classement par échéance

Tableau 2057 – voir Annexe 3.

2.2.5.2 Prêt sans intérêts Région PACA

Le capital restant dû s'élève à 21 K€ et les remboursements trimestriels de 5 K€ s'échelonnent jusqu'à novembre 2015.

2.2.5.3 Prêt participatif

Un prêt participatif de 350 K€ a été souscrit le 09 Août 2011 auprès de Sofired. Il présente les caractéristiques suivantes :

- Le prêt est consenti pour une durée de 5 ans à compter du 11/08/2011 ;
- La somme prêtée porte intérêt au taux de 5% calculé sur le capital restant dû ;
- Le prêt est assorti d'une rémunération indexée sur le résultat de l'entreprise. Elle n'intervient qu'à partir de la 4^{ème} année du prêt et jusqu'au dernier remboursement. Elle n'est effective que dans la mesure où il a été décidé de distribuer des bénéfices au titre de l'exercice.

Au 31/12/2014, le capital restant dû est de 132 K€.

2.2.5.4 Emprunts et dettes financières diverses

Ils concernent :

- 626 K€ d'avances sur indemnité consenties par la Coface au titre d'un contrat d'assurance prospection signé en mars 2009. Les remboursements s'effectuent, à l'issue de chacune des six années d'amortissement à compter du 01/10/2010, à raison de 14% du chiffre d'affaires export réalisé durant chacune de ces six années dans la zone couverte par le contrat (désormais « tous pays export »).

2.2.6 Autres dettes

2.2.6.1 Charges à payer

Charges à payer	Montant
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	298 894
Intérêts courus	1 527
Dettes sociales	679 440
Dettes fiscales	538
Total	980 399

2.2.7 Comptes de régularisation

2.2.7.1 Les produits constatés d'avance

Ils s'élèvent à 1 037 K€ et correspondent :

- pour 146 K€ à des prestations de maintenance sur les logiciels comptabilisées sur la période mais dont les périodes d'application portent sur les périodes ultérieures au 31/12/2014,
- pour 891 K€ à des prestations de service facturées à des entreprises pharmaceutiques mais dont l'exécution des travaux interviendra sur 2015.

2.2.7.2 Ecart de conversion passif.

Un écart de conversion passif a été comptabilisé pour un montant de 76 K€. Ils concernent une dette fournisseur en monnaie étrangère. Cette dette en devise est évaluée selon le cours Banque de France fin de mois en date de la clôture de l'arrêté des comptes.

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires par nature d'activité

Secteur d'activité	Montant
Prestations de services	1 262 319
Ventes de Licences	235 201
Ventes de marchandises	20 781
Total	1 518 301

3.2 Reconnaissance des revenus

Le chiffre d'affaires prestations de services à destination de l'industrie pharmaceutique est comptabilisé au fur et à mesure de l'exécution et de l'avancement des prestations.

3.3 Transfert de charges d'exploitation et reprise de provision

Elles correspondent essentiellement à :

- des transferts de charges d'exploitation d'un montant de 62 K€ relatifs à des charges de personnel (avantage en nature et rétrocession de cotisations sociales).
- 1 690 K€, aux frais relatifs à l'augmentation de capital réalisée en septembre 2014 et qui sont comptabilisés en charges externes d'exploitation et imputés sur la prime d'émission.

3.4 Autres achats et charges externes

Les achats et charges externes s'élèvent pour l'exercice 2014 à 4 383 K€ contre 1 565 K€. Cette différence provient essentiellement de la comptabilisation des frais relatifs à l'augmentation de capital pour 1 690 K€ et par la mise en place d'une nouvelle convention « Intercompany Service Agreement » avec la Société Median Inc pour un montant de 972 K€.

3.5 Dépenses de Recherche & Développement

Les dépenses de Recherche & Développement éligibles au crédit d'impôt recherche s'établissent à 2 660 K€, à comparer avec les charges d'exploitation de la période de 8 856 K€.

3.6 Résultat financier

Les charges financières de - 221 K€ se justifient principalement par :

- Le complément de provision de 141 K€ concernant le compte courant financier de la filiale,
- Les charges d'intérêt concernant les intérêts des comptes courant d'associés pour un montant de 44 K€
- Les charges d'intérêt concernant l'emprunt contracté auprès de la SOFIRED pour un montant de 8 K€.

Les produits financiers de 119 K€ correspondent principalement à :

- Des gains de change pour un montant de 99 K€
- des intérêts sur les comptes à terme à hauteur de 20 K€.

3.7 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à + 5 K€.

3.8 Impôt sur les bénéfices

3.8.1 *Montant des créances et des dettes d'impôt différé*

Les allègements de la dette future d'impôts sont basés sur les éléments suivants :

- Déficits reportables au 31/12/2014 : 46 464 K€, soit un allègement d'impôt potentiel de 15 487 K€ (au taux de 33 1/3 %)

3.8.2 *Crédit d'impôt recherche*

Le profit d'impôt est de 977 K€ au 31/12/2014.

3.8.3 Crédit d'impôt compétitivité Emploi (CICE)

Le CICE comptabilisé dans les comptes de la Société à la clôture de l'exercice s'élève à 19 K€. Au compte de résultat, la Société a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel (charges sociales). Cet apport de trésorerie va contribuer à financer la création de nouveaux emplois au sein de la Société.

3.9 Résultat net par action

Au 31/12/2014, le résultat net par action est de -0,59 €.

Les valeurs mobilières donnant accès au capital, émises au 31 décembre 2014, donnent droit à 2 913 702 actions :

- BSA A-2009 : 24 609 actions (cf.)
- BSA-2012 : 1.145.196 actions (cf.)
- BSA-Ajustement : non déterminé (cf.)
- BSPCE : 328 308 actions (cf.)
- Stock-options : 106 970 actions (cf.)
- BSA-2013 : 80 000 actions (cf.)
- BSA-2013 : 117 508 actions (cf.)
- BSA-2014 :1.111.111 actions (cf.)

En cas d'émission de toutes ces 2 913 702 actions auxquelles donnent droit les valeurs mobilières donnant accès au capital émises au 31 décembre 2014, le résultat net par action serait de -0,43 €.

4 Autres informations

4.1 Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	41
Employés	3
Total	44

4.2 Engagements

4.2.1 *Droit individuel à la formation*

Conformément à l'article L 123-13 (al 13) du code de commerce et du PCG (art 531-2/9) l'engagement de la Société vis-à-vis de son personnel en matière de DIF était de 3 855 heures au 31/12/2014.

4.2.2 *Licences d'exploitation logiciels et brevets*

Selon les dispositions des contrats de licences avec l'Université de Chicago, la Société doit à cet établissement les montants suivants, non encore comptabilisés au 31.12.2014 :

- Des royalties égales à 1% du chiffre d'affaires qui sera réalisé par la Société au titre du logiciel CAD-Lung postérieurement au 31.12.2014. A noter que le contrat prévoit que la Société devra en tous cas verser à l'Université de Chicago, à ce titre, un minimum de royalties de 15 K\$ pour chacune des années calendaires 2014 et au-delà (provisionné au bilan 31/12/2014)
- 45 K\$ lorsque la Société aura obtenu les autorisations administratives nécessaires à la commercialisation du logiciel CAD-Colon soit aux Etats-Unis, soit au Japon, soit en Europe, ainsi que 30 K\$ lorsque les ventes cumulées du logiciel CAD-Colon auront dépassé 1 000 K\$. A noter que la Société a décidé, début 2009, de ne plus commercialiser le logiciel CAD-Colon.
- Des royalties égales à 1,5 à 2,0 % du chiffre d'affaires qui sera réalisé par la Société au titre du logiciel CAD-Colon postérieurement au 31.12.2014. A noter que le contrat prévoit que la Société devra en tous cas verser à l'Université de Chicago, à ce titre, un minimum de royalties de 15 K\$ pour chacune des années calendaires 2014 et au-delà. A noter que, la Société ayant décidé de ne plus commercialiser le logiciel CAD-Colon, et en accord avec l'Université de Chicago, cet engagement ne sera pas applicable tant que la Société n'aura pas recommencé à le commercialiser.

4.2.3 Emission de BSPCE, de stock-options et BSA :

Date de l'assemblée générale	Nombre de titres autorisés	Date d'attribution des titres	Nombre de titres attribués	Date limite d'exercice	Nombre de titres annulés / non souscrits	Nombre de titres exercés	Nombre de titres valides et non exercés	Nombre d'actions correspondant	Prix d'exercice par action	Augmentation de capital potentielle (nominal)
BSPCE										
10/03/2009	186 256	20/05/2010	170 000	09/03/2019	30 000	20 000	120 000	24 000	6,50	1 200,00
07/12/2009	1 061 309	07/12/2009	1 061 309	06/12/2019	259 880	22 100	779 329	155 866	4,20	7 793,29
01/04/2011	100 000	01/04/2011	99 950	31/03/2021	20 000	0	79 950	15 990	6,50	799,50
18/05/2011	200 000	08/06/2011	149 952	17/05/2016	17 500	0	132 452	132 452	8,05	6 622,60
TOTAL BSPCE	1 547 565		1 481 211		327 380	42 100	1 111 731	328 308		16 415,39
Stock options										
01/04/2011	100 000	01/04/2011	5 000		5 000	0	0	0	0,00	0,00
		15/12/2011	60 000	14/12/2018	0	0	60 000	60 000	9,00	3 000,00
		05/07/2012	34 000	04/07/2019	3 000	0	31 000	31 000	10,00	1 550,00
05/04/2012	200 000	05/07/2012	5 970	04/07/2019	0	0	5 970	5 970	10,00	298,50
		03/10/2013	10 000	02/10/2020			10 000	10 000	10,60	500,00
TOTAL Stock option	300 000		114 970		8 000	0	106 970	106 970		5 348,50
BSA										
10/03/2009	24 609	10/03/2009	24 609	10/03/2019			24 609	24 609	6,50	1 230,45
05/04/2012	1 145 196	05/04/2012	1 145 196	31/12/2018			1 145 196	1 145 196	11,875	57 259,80
05/04/2012	1	05/04/2012	ND	31/12/2018			ND	ND	11,875	ND
06/06/2013	60 000	06/06/2013	60 000	31/12/2020			60 000	60 000	8,04	3 000,00
06/06/2013	20 000	06/06/2013	20 000	31/12/2020			20 000	20 000	8,04	1 000,00
24/12/2013	117 508	24/12/2013	117 508	31/12/2016			117 508	117 508	8,51	5 875,40
29/09/2014	2 222 222	30/09/2014	2 222 222	29/09/2021			2 222 222	1 111 111	9,00	55 555,55
TOTAL BSA	3 589 536		3 589 535		0	0	3 589 535	2 478 424		123 921,20

ND : non déterminable

5 Annexes

Tableau A150	Comptes à débiter
Tableau A151	Comptes à créditer
Tableau A152	Tableau de récapitulatif des comptes de bilan et de compte de résultat

Formulaire obligatoire (article 53 A du C.c.g.d. des impôts)

Désignation de l'entreprise SA MEDIAN TECHNOLOGIES	Néant <input type="checkbox"/> *
---	----------------------------------

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	709 442	PF	16 344	PG		PH	725 786
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV	29 719	PW	5 779	PX		PY	35 498
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	8 335	QE	1 929	QF		QG	10 265
	Matériel de transport	QH	13 800	QI		QJ		QK	13 800
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	314 969	QM	63 452	QN	4 044	QO	374 377
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	366 824	QV	71 161	QW	4 044	QX	433 941
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	ØN	1 076 267	ØP	87 505	ØQ	4 044	ØR	1 159 728	

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S3	S4
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U3	U4	U5	U6	U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NL)		NY	Total général non ventilé (NW+NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2632

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA MEDIAN TECHNOLOGIES

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP	37 505	UR		US	37 505			
	Autres immobilisations financières		UT	91 759	UV	58 419	UW	33 339			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	304 040		304 040					
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	550		550					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	19 186		19 186					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	977 547		977 547				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	363 921		363 921				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	2 601		2 601				
	Groupe et associés (2)		VC	4 299 619				4 299 619			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	1 597		1 597					
	Charges constatées d'avance		VS	127 143		127 143					
	TOTAUX			VT	6 225 471	VU	1 855 007	VV	4 370 464		
RENOIS	(1)	Montant des	VD	12 195							
		- Prêts accordés en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	1 527		1 527					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	21 428		21 428					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	758 804		185 382		573 422				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	656 468		656 468						
Personnel et comptes rattachés		8C	429 067		429 067						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	528 944		528 944						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	218 136		218 136					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	538		538					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	6		6						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	1 036 725		1 001 033		35 692				
TOTAUX			VY	3 651 645	VZ	3 042 531		609 114			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	149 749	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

EXEMPLAIRE DESTINE AU DECLARANT

MEDIAN TECHNOLOGIES

Les 2 Arcs - Bâtiment B
1800 Route des Crêtes
06560 VALBONNE

**Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées**

**(Assemblée générale d'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31 décembre 2014)**



Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le
31 décembre 2014)

Aux Actionnaires
MEDIAN TECHNOLOGIES
Les 2 Arcs - Bâtiment B
1800 Route des Crêtes
06560 VALBONNE

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

*PricewaterhouseCoopers Entreprises SARL, L'Arénas, Immeuble Nice Plaza, 455 Promenade des Anglais,
BP 93130 - 06203 Nice Cedex 03
Téléphone: +33 (0)4 93 37 20 20, Fax: +33 (0)4 93 37 20 00, www.expert-comptable.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris-Ile-de-France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société à responsabilité limitée au capital de 78 000 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 632 028 627. TVA n° FR 24 632 028 627. Siret 632 028 627 00404. Code APE 6920 Z. Bureaux : Amiens, Bordeaux, Bourg-en-Bresse, Cognac, Dijon, Grenoble, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Pau, Quimper, Rennes, Saint-Quentin, Strasbourg, Toulouse.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du code de commerce.

Conventions des exercices antérieurs non soumises à l'approbation d'une précédente assemblée générale

Nous avons été avisés de la convention suivante, autorisée au cours de l'exercice 2009 et qui n'a pas été soumise à l'approbation de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2009.

Stock-options attribuées à un administrateur

- **Administrateur concerné :** Monsieur Oran Muduroglu
- **Nature et objet :** Monsieur Muduroglu bénéficie de stock-options lui étant attribuées en vertu d'un contrat conclu avec Median Inc. Ce dernier a le droit d'exercer ses stock-options sous certaines conditions afin d'obtenir des actions de la société Median Inc. Le Conseil d'Administration du 12 novembre 2009 a autorisé la signature d'un protocole d'échange-apport d'actions de la Société Médian Inc. au profit de la Société Median Technologies SA en cas d'exercice par Monsieur Muduroglu de ses stock-options et ce, afin de maintenir le contrôle à 100 % de sa filiale.
- **Modalités :** Monsieur Oran Muduroglu apportera la totalité des actions qu'il possédera dans la Société Median Inc. après l'exercice de la totalité de ses stock-options, soit 100 actions de la Société Median Inc. En rémunération de l'apport en nature des actions, il sera attribué à Monsieur Muduroglu un total de 25.108 actions de catégorie A de la Société Median Technologies SA (125.538 actions prévues initialement à diviser par cinq suite à la décision de l'Assemblée Générale de décembre 2010 de procéder à la hausse du montant nominal des actions en contrepartie d'une baisse du nombre d'actions).

A ce jour, Monsieur Muduroglu n'a exercé aucune de ses stock-options.

MEDIAN TECHNOLOGIES

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
Exercice clos le 31 décembre 2014 - Page 3

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Rémunération d'un salarié co-fondateur de la société Median Technologies

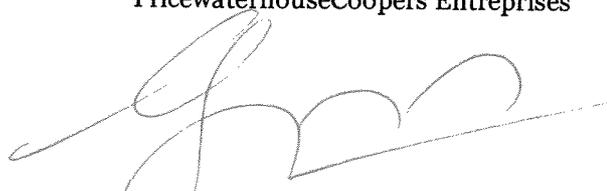
- **Dirigeant concerné :** Monsieur Gérard Milhiet, Executive Vice-President salarié de la société Median Technologies et Administrateur.
- **Nature et objet :** Monsieur Gérard Milhiet exerce à compter du 1^{er} octobre 2011 la fonction d'Executive Vice-President salarié dans le cadre d'un avenant n°2 signé le 15 septembre 2011 à son contrat de travail du 24 décembre 2002 et de son avenant n°1 en date du 15 avril 2003.
- **Modalités :** La rémunération allouée à Monsieur Gérard Milhiet dans le cadre de son contrat de travail s'élève à 125.786 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Conventions d'avances en compte courant avec FCPR Auriga Ventures II et DFJ Eplanet Ventures L.P.

- **Actionnaires concernés :** FCPR Auriga Ventures II et DFJ Eplanet Venture L.P.
- **Nature et objet :** Le Conseil d'Administration du 24 décembre 2013 a autorisé la signature de deux conventions de comptes courants à raison de 500.000 euros chacune. Les avances sont consenties jusqu'au 30 juin 2014 et sont rémunérées au taux de 6 % par an.
- **Modalités :** Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2014 :
 - l'avance en compte courant accordée par Auriga Ventures II le 26 décembre 2013 pour 500.000 euros a été entièrement incorporée à l'augmentation de capital réalisée en date du 29 septembre 2014. Le montant des intérêts y afférents, soit 22.767,12 euros, ont été payés en 2014.
 - l'avance en compte courant accordée par DFJ Eplanet Venture L.P a pour sa part été mise à disposition le 9 janvier 2014 et également entièrement incorporée à l'augmentation de capital réalisée en date du 29 septembre 2014. Le montant des intérêts y afférents, soit 21.616,44 euros, ont été payés en 2014.

Fait à Nice, le 14 avril 2015

Le Commissaire aux Comptes
PricewaterhouseCoopers Entreprises



Xavier Salmon-Lefranc

MEDIAN TECHNOLOGIES

Les 2 Arcs
1800 Route des Crêtes
06560 VALBONNE

**Attestation du commissaire aux comptes sur les informations
communiquées dans le cadre de l'article L.225-115 4° du code de
commerce relatif au montant global des rémunérations versées
aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le
31 décembre 2014**

**Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos
le 31 décembre 2014**



**Attestation du commissaire aux comptes
sur les informations communiquées dans le cadre de
l'article L.225-115 4° du code de commerce relatif au montant global des rémunérations
versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2014**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Aux Actionnaires
MEDIAN TECHNOLOGIES
Les 2 Arcs – Bâtiment B
1800 Route des Crêtes
06560 VALBONNE

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 4° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Président Directeur Général.

Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2014. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit, ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

*PricewaterhouseCoopers Entreprises SARL, L'Arénas, Immeuble Nice Plaza, 455 Promenade des Anglais,
BP 93130 - 06203 Nice Cedex 03
Téléphone: +33 (0)4 93 37 20 20, Fax: +33 (0)4 93 37 20 00, www.expert-comptable.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris-Ile-de-France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société à responsabilité limitée au capital de 78 000 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 632 028 627. TVA n° FR 24 632 028 627. Siret 632 028 627 00404. Code APE 6920 Z. Bureaux : Amiens, Bordeaux, Bourg-en-Bresse, Cognac, Dijon, Grenoble, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Pau, Quimper, Rennes, Saint-Quentin, Strasbourg, Toulouse.

MEDIAN TECHNOLOGIES

Attestation du commissaire aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L.225-115 4° du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 - Page 2

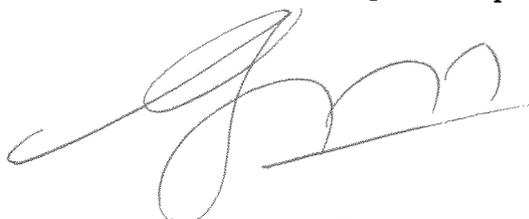
Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à 768 711 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Fait à Nice, le 14 avril 2015

Le Commissaire aux Comptes
PricewaterhouseCoopers Entreprises



Xavier Salmon-Lefranc

**ATTESTATION DES REMUNERATIONS
PREVUE A L'ARTICLE L. 225-115-4°
DU CODE DE COMMERCE**

Le montant global des sommes versées (rémunérations directes ou indirectes) aux cinq personnes les mieux rémunérées de la société au cours de l'exercice clos le 31/12/2014 ressort à la somme de 768 711 €.



Fait à Valbonne le 25 Mars 2015

Fredrik Brag
Président Directeur Général